

SAINT - PRIM

Edition 2025

mairiedesaintprim@wanadoo.fr | 04 74 56 42 70



Reportage photos

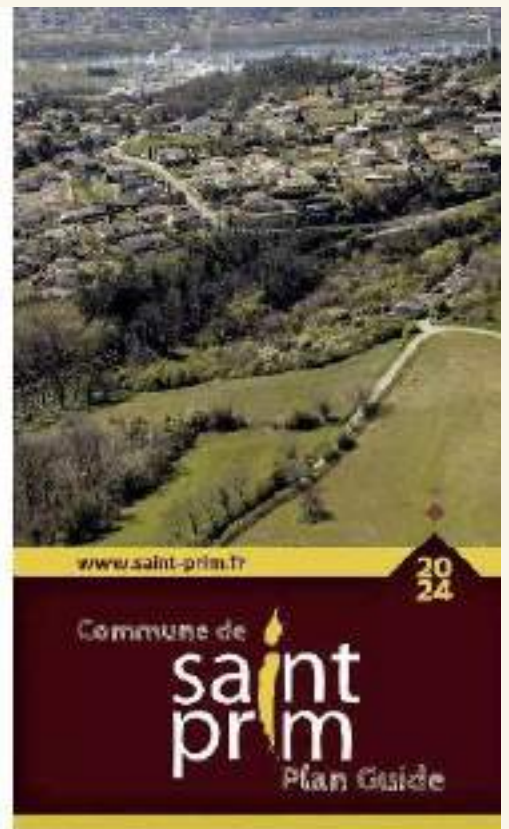
Ce printemps, notre commune a eu le privilège d'accueillir le talentueux photographe **Renaud Vezin**. À travers son objectif, il a capturé la beauté de nos paysages et des lieux emblématiques. Son reportage photo met également en lumière le travail des exploitants dans les champs et les vergers, ainsi que les chemins de randonnée qui traversent notre belle région. *La suite page 26.*



Récupérez votre Plan Guide Gratuit à la Mairie !

Le nouveau Plan Guide de notre commune est toujours disponible gratuitement à la mairie. Ce guide indispensable vous offre une vue détaillée de notre commune, incluant les lieux d'intérêt, les chemins de randonnée, et bien plus encore.

Nous remercions chaleureusement nos annonceurs pour leur soutien financier, qui a permis la réalisation de ce projet. Ne manquez pas cette opportunité de découvrir ou redécouvrir notre commune grâce à ce guide complet. Venez chercher votre exemplaire dès aujourd'hui !



SOMMAIRE

- 3 Le mot du Maire
- 4 L'état civil 2024
- 7 Les finances
- 8 Les travaux
- 9 CCAS
- 17 Projets
- 18 Saluant Animations
- 20 Paroisse Saint Pierre
- 21 Espoir contre le Cancer
- 22 Cœur de Village
- 24 Syndicat Intercommunal
- 34 Boule de Saint-Prim
- 36 Judo-Club
- 37 Krav Maga
- 38 Tennis Club
- 39 Les 7 Laux
- 40 US 2 Vallons
- 10 Informations utiles et pratiques
- 13 TAD ACCESS LE 37
- 14 Vie scolaire
- 16 Accueil périscolaire - Restaurant scolaire
- 25 Club Automne de la Vie
- 26 Reportage photos
- 28 Le Sou des Ecoles
- 30 ACCA Saint-Prim
- 31 Association Culture et Loisirs
- 42 Association Saint Vincent
- 44 Commerces
- 45 Patrimoine
- 46 A part ça ...
- 47 SIRRA
- 48 Comprimés d'iode

Bulletin municipal de Saint-Prim - Février 2025

Directeur de publication : Michel Cros

Membres de la commission communication : Sylviane Monnot, Célia Defaix, Cindy Gardette, Stéphane Colombon, Denis Verrier, Yoann Chardon, Brigitte Ravet.

Conception : Sylviane Monnot

Remerciements aux associations communales et intercommunales (textes et photos) et à tous les annonceurs.

Impression : Imprimerie Dupuis - 38150 Salaise sur Sanne - 04 74 86 14 12 - www.icsnumerique.com

Le Mot du Maire

Chers Saint-Primoises, Saint-Primois,



Cette année 2024 aura été turbulente sur le plan national et international.

Notre pays s'est enfoncé dans une crise politique déplorable dans laquelle tout élu national cherche à tirer profit. De ce fait beaucoup de maires s'interrogent sur notre avenir municipal. Nos projets risquent de ne pas aboutir faute de moyen et de subventions pourtant nécessaires.

Finalement nos grands hommes ne furent pas ceux que l'on eût crus mais bel et bien nos athlètes olympiques et paralympiques qui nous donnèrent une joie et des émotions à la hauteur de leurs performances. Bravo à eux.

Le recensement de la population -pourtant obligatoire – nous a donné beaucoup de fil à retordre, certains ne voulant pas dévoiler des informations déjà connues sur les réseaux sociaux ou autres.

En cette nouvelle année, je souhaite mettre en lumière les forces vives de notre commune. Nos associations jouent un rôle essentiel en créant du lien social et en animant notre village. Grâce à elles, de nombreuses activités sportives et culturelles sont proposées tout au long de l'année, enrichissant notre vie communautaire.

Parmi nos projets pour l'année à venir, nous poursuivons la rénovation de l'éclairage public en mode LED et la rénovation énergétique d'une partie de l'école. Nous prévoyons également la création de deux nouvelles salles pour les enfants et les associations. Ces initiatives visent à améliorer notre cadre de vie et à répondre aux besoins de notre communauté.

Nos exploitants agricoles, véritables artisans de notre paysage, travaillent avec passion et dévouement malgré les défis actuels. Leur engagement est une richesse et une fierté pour notre territoire. De même, nos entreprises locales contribuent activement à la vitalité économique de notre commune et soutiennent généreusement nos projets.



Je tiens à remercier chaleureusement notre équipe communale pour son dévouement quotidien. Son travail est essentiel pour le bon fonctionnement de nos services.

Enfin, je souhaite témoigner toute ma reconnaissance à tous les habitants pour leur participation aux différentes manifestations organisées par nos associations. Votre soutien et votre engagement sont précieux pour la vie de notre village.

Je vous souhaite à tous une très belle année 2025, pleine de bonheur, de santé et de réussite.

Que cette nouvelle année soit synonyme de prospérité et de solidarité pour notre commune.

Michel CROS, Maire de Saint-Prim

ETAT CIVIL 2024

Naissances

Peyo

Fils de Julien DEVEAUX et de Charlotte DEOLA
Né le 28 février 2024 à Vienne

Chloé, Diane

Fille de Christophe COUDURIER et de Catherine SILVA DIAS
Née le 12 mars 2024 à Vienne

Noah, Maé

Fils de Hichem AJLANI et de Sylvie CHAULIAC
Né le 06 avril 2024 à Vienne

Ava

Fille de Cédric FOURNIER et de Fanny VIALLET
Née le 27 avril 2024 à Vienne

Gabriel, Armel

Fils de Guillaume MONTANDON et de Estelle SICARD
Né le 23 mai 2024 à Oullins Pierre-Bénite

Mattia, Jean

Fils de Cyril PONS et de Célia ROCCO
Né le 17 juillet 2024 à Oullins Pierre-Bénite

Ilana, Lydia

Fille de Anthony PICCERELLE et de Charlène KOERTGE
Née le 02 août 2024 à Vienne

Hayden, Noah

Fils de Cyrille JENNET et de Mandy SEPIO
Né le 07 août 2024 à Saint-Etienne



Eva

Fille de Maxime TAMET et de Charlyne KETTENRING
Née le 14 novembre 2024 à Vienne

Axel

Fils de Fabien VINCENDEAU et de Sabrina HAGGOCHE
Né le 19 novembre 2024 à Bron

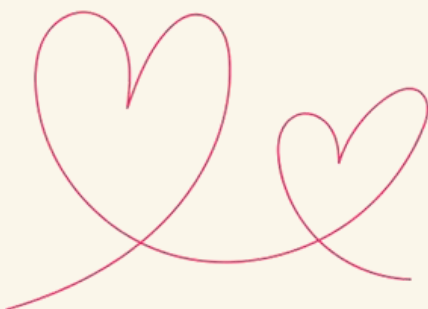
Maloé, Malone

Fils de Julien CARRAS et de Marion MISSAGUA
Né le 19 octobre 2024 à Oullins Pierre-Bénite

Hédi

Fils de Hocine KEHAILI et de Nina PAUMATOD
Né le 26 novembre 2024 à Vienne

Mariages



Lilyan CECCONELLO et Bertrand ROCH

01 juin 2024

Cyrille CHEGALLON et Anne-Laure SAUVAYRE

06 juillet 2024

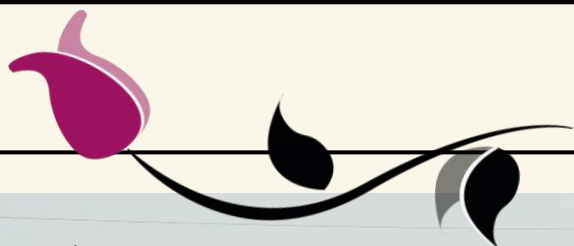
Jérôme VACLE et Claire FESQUET

19 octobre 2024



ETAT CIVIL 2024

Nos peines



Suzanne CLAMARON née DUPORT

22 mars 2024 à Saint-Prim

Evelyne DUPRAZ née ZUSSI

14 avril 2024 à Pierre-Bénite

André LARDIERE

09 mai 2024 à Vienne

Evelyne MEGARD née MARECHAL

28 mai 2024 à Pierre-Bénite

Simone RICHARD née VERRIER

16 juin 2024 à Roussillon

Annie LASCOMBE née CICERON

28 septembre 2024 à Lyon 8^{ème}

René BOUVET

01 octobre 2024 à Saint-Prim

Paul VAGANAY

04 novembre 2024 à Condrieu



ANNONCES ENTREPRISES



Doml'team 50% de crédit d'impôt !

Services à la personne sur Saint-Prim et alentours

Ménage - Repassage - Vitrerie
 Entendance du domicile durant vos absences
 Visites et promenades d'animaux

contact@domiteam-services.com
 04.27.87.17.59

www.domiteam-services.com

PONTET. J

PEINTURE DECORATION
 PAPIER PEINT
 ISOLATION
 FAUX PLAFOND
 REVETEMENT DE SOL

06 74 30 24 04
 38370 St Prim
 jonathanpontet38@gmail.com

JC ENTRETIEN société de nettoyage multiservice

Justine Clamaron
 Gérante

justineclamaron19@gmail.com
www.jc-entretien.fr
 06.3161.70.34

L'engagement propreté

SARL
MAECHLING Philippe T.P

276 route de Saint-Clair - 38370 SAINT-PRIM
06 19 94 58 35 maechling@wanadoo.fr

STEF STUDIO
 COIFFURE MIXTE

FACEBOOK: STEF STUDIO
 INSTAGRAM: _STEFSTUDIO038370

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
 MARDI MERCREDI 9H 17H
 JEUDI VENDREDI 8H30 18H
 SAMEDI 8H 13H

TÉL: 06 56 85 27 90

De Martini ☎ 04 74 56 45 93
 06 87 00 53 06

Rénovation

Agencement d'intérieur
 Peinture, cloison, plomberie
 Carrelage, faïences, salle de bains

Services

459, Route des Roches - 38370 ST PRIM
 E-mail : philippe.de-martini@orange.fr

LES FRUITS DU
ValQuiRit

Jérôme et Nicolas JURY - Producteurs

LES FINANCES DE LA COMMUNE



Résultats de l'exercice 2024

Section de fonctionnement

DEPENSES	CA 2024	RECETTES	CA 2024
FLUIDES / FOURNITURES / ENTRETIEN BATIMENTS / NETTOYAGE / REPAS 011 RESTAURANT SCOLAIRE / CONTRATS MAINTENANCE / BULLETIN MUNICIPAL / CONTRAT MUSIQUE / ASSURANCES	252 175,49 €	013 ATTENUATIONS DE CHARGES	52 648,27 €
012 CHARGES DE PERSONNEL	335 101,92 €	70 FACTURATION PERISCOLAIRE	79 096,40 €
022 DEPENSES IMPREVUES		73 IMPOTS ET TAXES	866 536,99 €
042 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	29 540,68 €	74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	72 074,90 €
INDEMNITES ELUS / SYNDICAT INTERCOMMUNAL / CONTRAT ENFANCE 065 JEUNESSE / RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE / CONTRIBUTION ASSOCIATION / SUBVENTION CCAS	221 168,56 €	LOYERS / ENCARTS 75 PUBLICITAIRES BULLETIN MUNICIPAL	23 828,74 €
066 INTERETS EMPRUNT	29 241,47 €	76 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	4,74 €
067 TITRES ANNULES		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	
068 DOTATIONS AUX PROVISIONS	48,00 €	78 REPRISE SUR PROVISIONS	
TOTAL	867 276,12 €	TOTAL	1 094 190,04 €
		002 EXCEDENT ANTERIEUR 2023	562 485,72 €
		002 EXCEDENT 2024	226 913,92 €
		002 RESULTAT CLOTURE 31/12/24	789 399,64 €

Section d'investissement

DEPENSES	CA 2024	RECETTES	CA 2024
10 DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES		040 AMORTISSEMENTS	29 540,68 €
16 REMBOURSEMENT EMPRUNTS ET DETTES	51 283,83 €	1022 TVA RECUPEREE SUR IMMO / TAXE AMENAGEMENT	14 283,54 €
020 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 887,11 €	1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	200 000,00 €
21 TRAVAUX / ACQUISITIONS / CONSTRUCTIONS	19 472,20 €	13 SUBVENTION	
		16 DEPOT GARANTIE BAIL LA GARINETTE	850,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	106 643,14 €	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	244 674,22 €
		001 EXCEDENT ANTERIEUR 2023	209 952,77 €
		001 EXCEDENT 2024	138 031,08 €
		001 RESULTAT CLOTURE 31/12/24	347 983,85 €

LES TRAVAUX

Espaces verts Voirie Entretien courant

Souvent invisibles mais indispensables

La journée des services commence à 7h du matin pour se terminer à 18h45. Thibault s'occupe des travaux d'entretien quotidiens, souvent invisibles mais indispensables : débouchage des grilles d'eaux pluviales, entretien et embellissement des espaces verts, fauchage des accotements, et bien d'autres missions qui participent du bon fonctionnement général des installations dans nos bâtiments en mairie ou à l'école.



Face aux incivilités grandissantes, WC publics tagués avec des souillures, drapeaux cassés au monument aux morts, projectiles contre les vitraux de l'église, stationnement sur les places handicapés, vitesse excessive, panneaux routiers et poteaux téléphoniques emboutis, décharge sauvage, etc. nous projetons, avec l'aide de la gendarmerie, de mettre en place la vidéo surveillance.

Inondation d'octobre : redimensionnement des canalisations

En octobre dernier, notre commune a été frappée par des pluies exceptionnelles qui ont provoqué une inondation majeure. Les fortes précipitations ont emporté des débris, submergé les fossés et envahi une partie de la route de Vienne. Face à cette situation, nous avons dû solliciter l'aide de la communauté de communes EBER pour déboucher les conduits, permettre l'évacuation de l'eau stagnante et rétablir une circulation normale des véhicules pour assurer la sécurité de tous.

Des travaux de rénovation et de redimensionnement des canalisations ont été réalisés pour prévenir tout nouvel épisode orageux.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Un rôle important, une aide ponctuelle

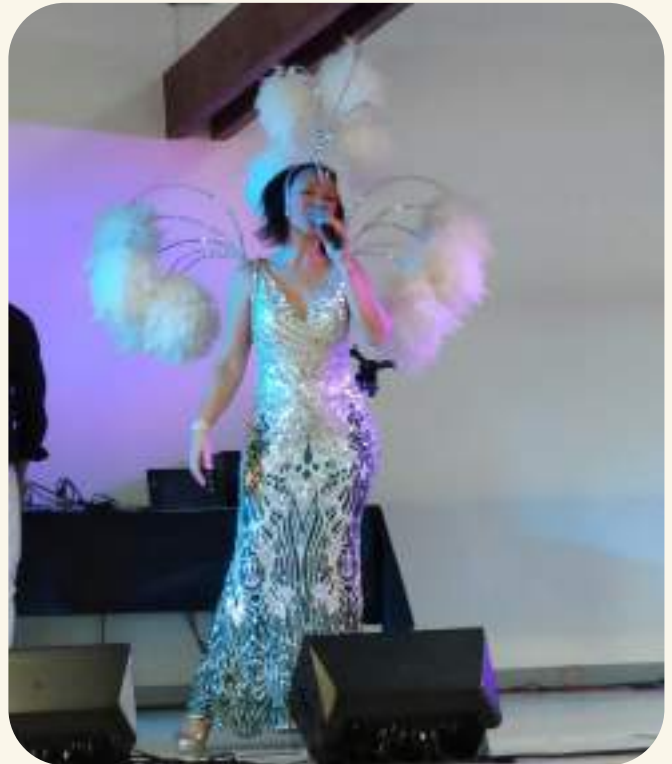


Une nouvelle étape dans notre collaboration pour soutenir la recherche, l'équipement médical et l'accompagnement des malades

Le CCAS joue un rôle important dans notre commune, à destination des personnes vulnérables, notamment en installant des téléalarmes, en organisant le repas des aînés, en distribuant les colis de Noël et en apportant une aide ponctuelle dans les cas les plus critiques.



27^{ème} Marche de l'Espoir
Saint-Prim
11 mai 2025



Cette année, la vente des brioches initiée par l'association Espoir Isère contre le Cancer a permis de récolter 20 600 € environ sur le canton de Roussillon dont 670€ à Saint-Prim, une grande partie a été reversée à l'ORSAC qui gère trois structures dont le Mas des Champs. Cet argent permet de financer des soins de confort pour les malades.

Pour prolonger notre engagement, **nous accueillerons le 11 mai** prochain, la **Marche de l'Espoir** organisée par Espoir Isère contre le Cancer.

Cet événement marquera une nouvelle étape dans notre collaboration pour soutenir la recherche, l'équipement médical et l'accompagnement des malades. Nous sommes impatients de travailler ensemble pour sensibiliser et mobiliser notre communauté autour de cette cause essentielle.

Nous communiquerons plus en détails sur cet événement en temps utile.

espoir
ISÈRE CONTRE LE CANCER



INFORMATIONS UTILES & PRATIQUES



MAIRIE

153, rue du Village - 38370 SAINT PRIM

Tél : 04 74 56 42 70

Email : mairiedesaintprim@wanadoo.fr

Site : www.saint-prim.fr

HORAIRES *

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

de 14h à 17h30

*Mêmes horaires pour l'accueil téléphonique.

➔ Consulter le site internet de la commune pour les jours d'ouverture en période de congés scolaires.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

“ Bienvenue à Saint-Prim, un charmant village rural où le **clocher** rythme nos journées, les **coqs** annoncent l'aube et les quelques **vaches** ont même des cloches autour du cou. Les odeurs **authentiques** de la **campagne** font partie de notre quotidien.

La loi française encadre la **protection** de ce **patrimoine culturel et naturel local**. ”



NUISANCES SONORES

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage, pouvant créer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, peuvent être effectués uniquement :

Les jours ouvrables de 7h à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi **de 9h à 12h et de 15h à 19h**

Les dimanches et jours fériés **de 10h à 12h**



PIÈCES D'IDENTITÉ

Pour les passeports et les cartes d'identité, une pré-demande doit être faite sur le site :

<https://passeport.ants.gouv.fr>

Puis prendre rendez-vous auprès des mairies de : ROUSSILLON au 04 74 29 31 62

VIENNE au 04 74 78 30 31



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

En cas d'absence prolongée de votre domicile, vous pouvez le signaler à la gendarmerie de Saint Clair du Rhône qui mettra en place une surveillance discrète.

Formulaire disponible sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241



INSCRIPTION ELECTORALE

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin.

La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Pour s'inscrire, l'électeur peut se rendre en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou procéder à son inscription en ligne sur le site **service-public.fr**

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales directement en ligne sur l'adresse : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788



TELEALARME

Elle permet aux personnes en difficultés - âgées, seules ou en situation de handicap - de rester chez elles en toute sécurité. A la moindre détresse, la personne, au moyen de son appareil, peut contacter les secours par le simple actionnement d'un bouton. Le signal est transmis au centre de secours de Vienne où une permanence est assurée 24h sur 24h.

Chaque mois, une personne du CCAS vient s'assurer du bon fonctionnement de votre appareil.

Renseignements en Mairie 04 74 56 42 70.

INFORMATIONS UTILES & PRATIQUES

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte est assurée :

Poubelle **verte**  le **lundi matin** des **semaines paires** pour les ordures ménagères,

Poubelle **Jaune**  le **mardi matin** des **semaines impaires** pour les emballages et le papier,

➔ Les **poubelles** doivent être **rentrées** dès que possible et **rangées** hors de la voie publique, y compris dans les lotissements privés.



RECENSEMENT CITOYEN

Tous les Français, filles et garçons, doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent la date anniversaire de leurs 16 ans, en se présentant en mairie muni du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile des parents.

L'attestation de recensement est obligatoire pour se présenter aux examens, concours et conduite accompagnée.



LA BOÎTE A LIVRES

A l'initiative de **Saint-Prim Cœur de Village**, une boîte à livres est mise à la disposition des habitants place de l'Église. Chacun peut déposer ou emprunter un livre, sans oublier de le reposer en fin de lecture. Un contrôle périodique est assuré par les bénévoles de l'association.

GARDE D'ENFANTS

La liste des assistantes maternelles de la commune est disponible en mairie ainsi que sur le site www.saintprim.fr.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le Relais d'Assistants Maternelles L'Arc en Ciel de Saint Clair du Rhône :

ram@mairie-stclairdurhone.com

Tél : 04 74 56 56 74



PROMENADES

Profitez des 4 chemins de randonnées qui partent du centre village de Saint-Prim, le plan est affiché sur la place de l'église, consultable sur le site internet de la commune et à la maison du pays roussillonnais.



SERVICE PUBLIC

Pour en savoir plus sur toutes vos démarches administratives, **appelez le 3939** ou consulter les sites :

www.service-public.fr

www.isere.pref.gouv.fr



BIODÉCHETS : le tri obligatoire depuis le 01 janvier 2024.

Les biodéchets représentent un tiers des déchets non triés. Des déchets qui peuvent pourtant être valorisés en solution de compostage. *Source : info.gouv.fr*



RÉCUPÉRATION DE VERRE VÊTEMENTS ET CHAUSSURES



Les containers sont situés à proximité des locaux techniques communaux. Pour le verre, pensez à ôter les capsules, les bouchons, les couvercles, ...

Veillez ne pas laisser les emballages ayant servi au transport de ces objets.



DECHETTERIE DE SAINT CLAIR DU RHONE

04 74 78 05 84

La déchetterie est accessible gratuitement, sauf professionnels, en justifiant de votre domicile **du lundi au samedi**, aux horaires suivants :

9h - 12h et 14h - 18h

Fermée le dimanche et les jours fériés.

QUELQUES NUMEROS UTILES

POMPIERS 18 ou 112

SAMU 15

GENDARMERIE 17

ou Saint Clair du Rhône au 04 74 56 37 00.



Soyez **précis** sur le genre, l'importance et le **lieu exact** du sinistre.

Assistante Sociale : Centre Médico-social de Roussillon 04 74 11 20 50.

Réseau Médiathèque ECUME : 04 74 86 20 26.

Entre BIEVRE et RHONE -EBER- communauté de communes : 04 74 29 31 00.



AUTOMOBILISTES

Les problèmes liés à la circulation des automobilistes et principalement à la **vitesse** excessive, sont un souci permanent. Nous incitons les usagers à **respecter les limitations** et nous attirons particulièrement leur attention en ce qui concerne la traversée du village. Il en va de la **sécurité de nos écoliers et des piétons**. Nous demandons également aux usagers de respecter le stationnement. Il est interdit de laisser un véhicule en stationnement sur la voie publique.

INFORMATIONS UTILES & PRATIQUES



FEUX

Par arrêté préfectoral, **les feux sont interdits tout au long de l'année.**

Les végétaux, tels que les branchages et les taillages de haies, sont acceptés gratuitement à la déchetterie.



PROPRIETAIRE DE CHIENS



Ne laissez pas hurler votre chien le jour et la nuit (c'est très mauvais pour sa santé et son moral !). Il en va de la tranquillité de vos voisins. Le propriétaire du chien perturbateur pourrait se voir condamner à une amende de 450 € et à la confiscation de l'animal.

Enfin nous vous rappelons que la divagation des chiens de toutes races est interdite de jour comme de nuit. Vous êtes responsables de tous les accidents qui pourraient être la conséquence de leur divagation.

Pour les chiens de 1ère et 2ème catégorie :

Les propriétaires doivent être **titulaires** d'un **permis** de détention. En cas de contrôle, la non-présentation de ce permis de détention est passible d'une amende d'un montant de 750 €.

Ce permis est délivré par le maire, sur présentation d'un certain nombre de documents : notamment une évaluation comportementale du chien délivrée par un vétérinaire, une attestation d'aptitude du maître décernée par un formateur agréé et le carnet de santé de l'animal.

Le défaut de permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende.

COMPTEUR ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Protégez votre **compteur** du gel à l'aide de matériaux isolants. (Attention : ne pas utiliser de la laine de verre qui va se gorger d'eau dans un milieu humide et donc perdre son pouvoir isolant).

Nous conseillons de **surveiller** l'index de votre compteur régulièrement pour remarquer toute **consommation anormale** qui pourrait être la conséquence d'une fuite.

2 FOURNISSEURS D'EAU

Sont présents sur la commune de Saint Prim :

- Service des **Eaux d'Entre Bièvre et Rhône**
7 rue des Vêpres 38550 Le Péage-de-Roussillon
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél : **04 74 86 39 70**
Mail : eaux@entre-bievretrhone.fr
Site : <https://eaux.entre-bievretrhone.fr>
- **Suez Eau France**
Tél. : 0 977 408 408 - www.toutsurmoneau.fr



TRAVAUX D'HABITATION OU DE SES ABORDS

Tous les travaux d'aménagement, de modification d'habitations et de leurs abords, (piscine, abris façade, fenêtres, toitures...etc.) quelle qu'en soit l'importance, **doivent faire l'objet d'une déclaration.** N'hésitez pas à contacter le secrétariat de **mairie avant** de commencer les travaux au **04 74 56 42 70.**



NEIGE

Notre agent communal s'emploie à déneiger nos routes le plus rapidement possible, sans pouvoir être partout dans l'heure qui suit les premiers flocons.

Depuis **2022**, il est **obligatoire** dans le département de l'Isère, d'être équipé de **pneus neige** ou détenir des chaînes ou chaussettes dans le coffre de son véhicule. Pour la période **du 01/11 au 31/03.**

De même, n'hésitez pas à vous procurer 1 ou 2 sacs de sel : cela vous sera fort utile pour nettoyer votre cour et l'accès à votre garage. Merci par avance de votre collaboration.

ELAGAGE

Afin de prévenir le risque d'accident qui provoquerait la coupure des lignes électriques et téléphoniques à la suite de la chute d'une branche ou d'un arbre, il est bon de connaître les obligations de tous.

La réglementation prévoit, pour les propriétaires, une obligation d'entretien des arbres plantés près des réseaux aériens, électriques et téléphoniques.

En cas de non-respect de cette obligation le fournisseur se retourne contre le propriétaire qui sera facturé pour la réparation.

Le propriétaire est passible d'une amende de 1500 € par câble endommagé. (Article 1382 et suivants du Code Civil et article L 65 du Code des Postes et des Communications Electroniques).

Vous trouverez les deux textes explicatifs sur le site de la mairie :

<https://saint-prim.fr/article-1923-l-elagage-unenjeu-pour-tous>

TRANSPORT A LA DEMANDE – TAD ACCESS LE 37

Arrêt Saint-Prim Village



Scannez-moi



Le TAD ACCESS



Le TAD ACCESS est un service de transport à la demande en porte-à-porte réservé aux :

- personnes de plus de 75 ans
- possesseurs d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) avec mention invalidité ou Stationnement
- bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

Il fonctionne du **lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h**, sur réservation préalable. Il est organisé en 2 zones distinctes (voir plan). Les bénéficiaires du TAD ACCESS peuvent effectuer les déplacements qu'ils souhaitent à l'intérieur d'une même zone (un aller-retour maximum par jour).

Comment en bénéficier ?

Pour accéder au TAD ACCESS, il faut posséder un PASS ACCESS nominatif, valable une année civile, et établi sur présentation de justificatifs auprès de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône par mail (inscriptions@reseau-le37.fr) ou dans les points de vente ESET à Saint-Maurice l'Éclaire ou Beaupréau (jour ou nuit en déplacement).

QUE VEUT DIRE « PORTE-À-PORTE » ?

La prise en charge se fait sur l'espace public (dans la rue) sans obligation d'accessibilité dans des conditions de sécurité satisfaisantes. Le conducteur aide la personne à monter à bord du véhicule, lui fait effectuer toutes les manœuvres, conduit puis aide la personne à descendre du véhicule sur l'espace public. Il n'est pas autorisé, pour des raisons de sécurité, à assurer d'autres accompagnements ou aide au piéage. Si votre situation nécessite un accompagnateur, celui-ci devra payer son titre de transport et être mentionné au moment de la réservation.

TAD ACCESS OUEST :

Agès, Agos, Apies, Ardevins-sur-Viviers, Baugé-Chanteluis, Chabot, Chéval, Cheyrie, Commar Vertus, Cour-et-Illes, La Chapelle-de-Serres, La Praye-de-Fayssil, Les Roches-de-Genouilly, Montmarc-Sélieu, Montserrats, Tournillon, Sablon, Saint-Albas-de-Ilhône, Saint-Clair-de-Ilhône, Saint-Marcos l'Est, Saint-Prim, Saint-Romain-de-Sarles, Taljac-sur-Saint, Ternay, Verrou, Ville-aux-Anges.

TAD ACCESS EST :

Beaupréau, Béleguette-Fraissin, Jacies, Mousias-sur-Dolon, Péc, Péliss, Pommeret de Beaupréau, Pissinette, Puy-Tourda, Saint-Barthélemy, Saint-Jehan-de-Ilhers.



DOCUMENTS À FOURNIR :

- La **Carte PASS ACCESS** nominative, à cet effet, vous devez posséder un titre de transport ESET en val. Non valable sur le territoire communal LE37.fr
- Une **photo d'identité récente**
- Une **copie du justificatif de situation**
- Une **copie de votre titre de transport** pour les personnes de + 75 ans, ou **justificatif de CMI ou d'APA**.

Comment réserver le Tad Access ?

VOTRE RÉSERVATION TAD ACCESS S'EFFECTUE EN 3 ÉTAPES

- 1. VOUS TÉLÉPHONEZ AU NUMÉRO DE RÉSERVATION TAD OU EFFECTUEZ VOTRE RÉSERVATION SUR LE SITE INTERNET RESEAU-LE37.FR, EN INDIQUANT :**
Le lieu de prise en charge et de destination, le jour et l'heure souhaités pour l'aller et le retour, la présence éventuelle d'un familial, marié ou d'un accompagnateur.
- 2. VOUS ÊTES RECONTACTÉ (APPEL, SMS OU MAIL) LA VEILLE DE VOTRE TRAJET, ENTRE 17H ET 18H, POUR CONFIRMER LE LIEU ET L'HEURE À LAQUELLE VOUS SEREZ PRIS EN CHARGE.**
- 3. UN MINIBUS PASSE VOUS PRENDRE À L'HEURE ANNONCÉE !**

La prise en compte des réservations est faite dans la limite des places disponibles. Suivant le nombre de réservations, certaines demandes ne seront pas acceptées ou seront décalées de + ou - 15 minutes. En cas de non présentation à l'arrêt à l'heure fixée, le véhicule n'attend pas l'usager plus de 3 minutes. En cas de récidive, ce dernier pourra se voir refuser l'accès au service.

RÉSERVATION TAD ACCESS

0 800 00 17 79

(NUMÉRO VERT GRATUIT)

Du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h,
à partir de 15 jours avant le déplacement et jusqu'à la veille avant 17h au plus tard (le vendredi pour un trajet le lundi suivant).



VIE SCOLAIRE

119 élèves à l'école de Saint Prim

De nombreux projets sont proposés aux élèves

Cette année, les **119 élèves de l'école de Saint Prim** sont répartis en **5 classes** :

- 24 élèves en classe de PS/MS avec **Mme Chatagner** et **Mme Haller** (remplacée par **Mme Gauthier**)
- 23 élèves dans la classe de GS/CE1 avec **Mme Vaudaine**
- 24 élèves dans la classe de CP/CE2 avec **Mme Beurain** et **Mme Meunier-Carus**
- 24 élèves dans la classe de CE2/CM1 avec **Mme Comte**
- 24 élèves dans la classe de CM1/ CM2 avec **Mme Vitoz**

Les enseignantes de maternelle sont épaulées par deux ATSEMS :

Mme Constantin Catherine en PS/MS
et **Mme Dezarnaud Marie France** en GS/CE1.

Les **horaires** de l'école restent inchangés :

8h30 / 11h30 et 13h30 / 16h30

Pour contacter l'école, deux numéros vous seront utiles :

Ecole **élémentaire** : 04 74 56 41 55

Ecole **maternelle** : 04 74 57 83 45

Vous pouvez également contacter l'école par mail à l'adresse suivante : ce.0381189L@ac-grenoble.fr

Mme Beurain, la directrice de l'école, est **déchargée le jeudi**.

Comme chaque année, de **nombreux projets** sont proposés aux élèves.

Le thème choisi pour travailler cette année est le **tour du monde**. Dans ce cadre, les élèves de la **GS au CM2** ont suivi la course du **Vendée Globe** et ont participé à différentes activités pédagogiques en classe, en lien avec ce projet.



Les élèves du **CE2 au CM2** ont déposé leur candidature pour participer au projet « **A travers Chants** », proposé par l' **AIDA** (Arts en Isère Dauphiné Alpes). Il s'agit d'un programme de formation au **chant choral**, destiné aux jeunes de 8 à 12 ans. Ce programme comprend :

→ **16 séances** d'une heure pour apprendre les paroles des chansons et se former aux techniques du chant choral,

→ **1 répétition générale**

→ **1 spectacle** où toutes les écoles, ayant participé à ce projet, se retrouvent à la Côte-Saint-André.

Une rencontre avec l'auteur de BD Thitaume

Les élèves de **CM1** et de **CM2** recevront en janvier la visite d'**Isabelle Pontet**, **bibliothécaire** du réseau **Ecume**, qui leur fera découvrir la sélection **Fun en Bulles 2024**. Les élèves de ces classes sont en effet inscrits pour ce prix. L'objectif est de lire de février à fin mai **7 bandes-dessinées** et de voter au mois de juin pour leur **BD préférée**. La participation à ce prix est l'occasion pour les élèves de découvrir autrement le plaisir de la lecture et de

travailler autour de l'image. Les élèves pourront d'ailleurs rencontrer **l'auteur de BD Thitaume**. Ce dernier viendra le **lundi 7 avril de 10h15 à 11h30**, à l'école de Saint Prim.

Comme chaque année, certains élèves ont participé à la **cérémonie du 11 novembre**. Cette année, les lecteurs étaient particulièrement nombreux !



VIE SCOLAIRE

Les gestes de premiers secours

Les élèves du **CP au CM2** ont appris les gestes de premiers secours grâce à l'intervention de l'association « **protéger, alerter et secourir** ». Chaque élève a bénéficié de 2 séances de 2h30 pour apprendre la théorie mais aussi la mettre en pratique.



Un **spectacle de Noël**, joué par l'ensemble de musique de **l'artillerie de l'Armée de Terre**, a été proposé, le jeudi 19 décembre matin. Un quintet à vent a présenté aux élèves de la **GS au CM2** le conte « **Pierre et le loup** ». Les **PS/MS** ont assisté à une représentation de 30 minutes, plus adaptée à leur âge. Cette dernière leur a permis de découvrir les instruments.

Pour la classe de **PS/MS**, une activité de **création de livres** sera proposée aux enfants, avec **7 heures d'intervention** en classe.

Un spectacle, joué par la compagnie **Planète mômes**, sera également proposé aux élèves de la **PS au CP**, le lundi **17 février** au matin. Il portera sur les **animaux de la forêt**.

Depuis début décembre, **tous les élèves** de l'école participent à une séance de **musique**, chaque **mardi**. Cette dernière est animée par **Mme HESLOP** et financée par la mairie. Les élèves apprendront des chants sur le thème des **contes à travers le monde**. Cette année, le conservatoire proposait 3 thèmes prédéfinis : le cinéma, le carnaval et les contes. L'équipe enseignante a choisi, en accord avec l'intervenante, les contes car ce thème pouvait être rattaché à notre projet « tour du monde ». Une **représentation** pour montrer le travail musical des enfants est prévue **en fin d'année scolaire**. La date et les modalités sont encore à définir.

Une initiation au **handball** va être proposée aux élèves grâce à l'intervention du Club de handball de Saint Maurice.

Toute l'équipe enseignante tient à **remercier** les représentants du **sou des écoles** sans qui les projets évoqués ci-dessus, ne pourraient pas avoir lieu. Le sou des écoles a **besoin de l'implication de tous les parents** pour que l'école continue à proposer des **activités pédagogiques de qualité**.

Cette année est une **année sportive** pour les élèves de Saint-Prim.

Dès le vendredi 13 septembre les enfants ont participé au «**Challenge du cœur**» de Saint Maurice l'Exil. Il s'agit d'une **course** réalisée au **profit des enfants malades**.



Un kilomètre parcouru rapporte 1 euro à l'association. Grâce à leur ténacité, **les élèves de Saint Prim** ont réalisé 527 tours soit **527 euros** reversés à l'association.

Engagement sportif et solidaire

Les élèves de **CM2** ont participé, le jeudi 10 octobre, au **cross** organisé par le collège Frédéric Mistral de Saint Maurice l'Exil. Ils ont remporté la **première place**.

Lors de la première période, les élèves de la **GS au CM2** ont participé également à un **cycle vélo** : 6 séances d'1h30 ont été proposées aux élèves pour travailler et acquérir «**le savoir rouler**», qui est une des priorités de l'éducation nationale au même titre que «le savoir nager». **Une sortie**, pour mettre en application les différents apprentissages effectués dans ce domaine, aura lieu en **fin d'année scolaire** : **sur route** pour les élèves du **CE2 au CM2** et le long de la **ViaRhôna** pour les élèves de la **GS au CE1**.



Toute l'équipe enseignante tient à remercier également la mairie qui met tout en œuvre pour le bon fonctionnement de l'école au quotidien et participe également financièrement aux activités.

Merci à tous... et meilleurs vœux pour la nouvelle année...

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE-RESTAURANT SCOLAIRE

Un accueil chaleureux

Un espace de détente et de découverte

Nous accueillons les enfants, tous les matins d'école de 7h15 à 8h15 soit environ 40 enfants et de 16h30 à 18h30 soit environ 55 enfants.

Les maternelles et les CE1 sont accueillis le soir, dans la salle de motricité durant 1 heure.

Nous disposons d'un beau lieu d'accueil pour grands et petits et dès que nous le pouvons, nous profitons de l'extérieur ou découisonnons le groupe.

Le périscolaire est un temps d'échange et de relais entre les familles et l'équipe éducative. Pendant ces temps périscolaires, chaque enfant a le choix de :

- ❖ lire,
- ❖ dessiner,
- ❖ faire une activité manuelle : couture, perles à repasser, scoubidou ...,
- ❖ jouer,
- ❖ papoter,
- ❖ ou ne rien faire.



Nous n'imposons pas d'activité aux enfants mais leur faisons des **propositions** afin que le périscolaire reste un lieu où l'enfant peut choisir, se détendre, s'amuser, s'émerveiller, découvrir et même apprendre.

L'équipe encadrante est composée de Cathy, Céline, Clémence, Florence, Marie-France, Sylvie et Sophie.

Encourager l'entraide et l'autonomie à chaque repas

Restaurant scolaire

Les enfants peuvent s'installer à table comme ils veulent et avec qui ils veulent tout en essayant de respecter une mixité au niveau des classes, sous l'œil attentif des animatrices. Cette mixité permet de **responsabiliser** les plus grands et de créer une **entraide**.

Nous invitons chaque enfant à découvrir des **nouvelles saveurs** en goûtant chaque plat.

La **société API** qui nous fournit les repas depuis septembre 2023 propose des repas à thème 1 fois par mois.

90 enfants ont participé au repas de Noël dans une ambiance chaleureuse.

TARIFS

Le prix du repas est de 4.00 €,

Le prix du 1/4 d'heure de garderie varie selon le quotient familial,

Les menus sont affichés sur les panneaux de l'école, de l'accueil périscolaire et sur le site de la commune saint-prim.fr



PROJETS

Rénovation de l'école élémentaire



Rénovation énergétique et extension de l'école élémentaire
Aménagement de la cour

La rénovation énergétique de l'école élémentaire.

Cette rénovation s'inscrit dans un programme national répondant au nom de **Dispositif Éco Énergie Tertiaire**, visant à **réduire la consommation** énergétique de 60%, d'ici 2050. Cela implique en premier lieu le **changement** de la chaudière fioul par une **chaudière bois granulés**.

L'aménagement des 2 préaux :

- Création d'une **nouvelle bibliothèque** - ludothèque pour les enfants,
- Création d'un **local** d'accueil pour les **assistantes maternelles** et les **associations**.

L'**aménagement de la cour d'école** correspond à une volonté de **désimperméabiliser** cet espace. Nous souhaitons que cette cour devienne un îlot de fraîcheur pour les enfants.

Le **cabinet d'architecture Barrios** est le maître d'œuvre choisi pour ce projet

Les travaux doivent débuter en août 2025 pour la durée d'une année scolaire.

Le **projet global** sera présenté plus en détails, à l'occasion d'une **réunion publique** qui sera organisée courant du **2ème trimestre 2025**. Nous vous tiendrons informé dès que nous aurons fixé la date.



SALUANT ANIMATIONS

MISSION D'ANIMATION INTERCOMMUNALE REVENTIN-VAUGRIS, CHONAS L'AMBALLAN, LES COTES D'AREY, SAINT PRIM

Un tourbillon d'activités

Activités Enrichissantes et Projets Innovants

La mission d'animation est le résultat du partenariat entre quatre communes ayant la volonté de proposer des actions en direction de l'enfance et la jeunesse et la Fédération Léo Lagrange, association à but non lucratif d'éducation populaire.

La Mission d'animation propose :

Accueil de loisirs 3/11 ans

Les vacances scolaires

- **Hiver, printemps, automne** à l'école de Chonas l'Amballan et Salle polyvalente Chonas/Saint-Prim
- **Été** (fermeture 2 semaines en août) au gymnase de Reventin.

Périscolaire les mercredis à l'école de Saint-Prim

Les objectifs de notre projet Pédagogique

Il sert de référence en permettant de donner du sens aux activités proposées et aux temps de la vie quotidienne au sein de l'accueil de loisirs. Les objectifs pédagogiques généraux de la structure sont les suivants :

- Favoriser la socialisation
- Sensibiliser l'enfant au respect de son environnement
- Développer l'autonomie.

Les objectifs opérationnels sont déclinés par secteur et par tranche d'âge avant chaque période de vacances.



CHONAS L'AMBALLAN



Accueil de loisirs ados

Les vacances scolaires

- **Hiver, printemps, été** (fermeture 2 semaines en août), automne au local ados des Cotes D'Arej

Soirée ados et Projets jeunes

Actions familles

- ❖ Spectacles conférences,
- ❖ Sorties familles
- ❖ Matinée jeux
- ❖ Petit déjeuner parents/enfants soirée thématique : ex harcèlement, numérique

Secteur enfance 3/11 ans

L'accueil de loisirs est accessible en priorité aux enfants des 4 communes, Reventin, Les Cotes d'Arej, Chonas L'Amballan, Saint-Prim. Le nombre d'enfants varie d'une période à l'autre et suivant les locaux que nous avons à disposition ; en moyenne c'est 80 enfants par jour dont 32 enfants de moins de 6 ans. Le repas du midi (fourni par la cantine de Reventin) ainsi que le goûter sont gérés par nos soins.

4 groupes d'âges sont composés pour permettre **d'adapter** au mieux les **activités** et le **rythme** de vie de chacun : 3/4 ans, 5/6 ans, 7/8 ans, 9/10 ans.



SALUANT ANIMATIONS

MISSION D'ANIMATION INTERCOMMUNALE REVENTIN-VAUGRIS, CHONAS L'AMBALLAN, LES COTES D'AREY, SAINT PRIM

Une journée à Paris pour assister aux Jeux Olympiques

Temps forts de l'année 2024 - Enfance 3/11 ans

Pour cette année écoulée, les enfants ont exploré **différents thèmes** : les 5 sens, les différentes traces, les jeux olympiques, le cinéma...

En lien avec ces différents thèmes nous avons proposé :

- Des **sorties** : musée du Chocolat Valrhona, visite de la ferme de Justin, Walibi, Team Aventure, Trampoline Park...
- Ainsi que des **animations** : atelier sur les 5 sens avec réalisation d'un onguent, en route sur les traces des dinosaures avec des fossiles, olympiades, structures gonflables, initiation à l'escrime, acteurs en herbes sur fond vert...

➤ Et aussi :

24 enfants sont partis en séjour d'été sur l'île du Frioul,

10 enfants ont passé 1 journée à Paris pour assister aux JO, épreuve rugby féminin à 7.

Secteur Ados

L'Espace Ados (à partir de 11 ans collégiens) est accessible en priorité aux jeunes des 4 communes : Reventin, Les Cotes d'Arely, Chonas L'Amballan, Saint-Prim. Le secteur Ados accueille un nombre maximum de 16 jeunes par jour. Le repas du midi ainsi que le goûter sont à la charge des familles. Un accueil est assuré dès 7h30

avec l'accueil enfance, sinon ils ont la possibilité de prendre une navette au point de rendez-vous de chaque commune.

Les parents peuvent venir récupérer leurs ados le soir,



à l'accueil enfance, ou comme le matin, les jeunes peuvent emprunter la navette.

Temps forts de l'année 2024 - Secteur Ados

En 2024, la mise en place du **HUB**, réseau des ados de la fédération Léo Lagrange, a marqué l'année. Ce dispositif permet d'être en **lien** avec d'autres accueils jeunes et de **bénéficier** de formations, d'informations et de partenariats que nous aurions du mal à avoir en étant seul. Grâce à cela le programme ados s'est **enrichi**, voici les temps forts de l'année :

- Un séjour ski,
- Initiation au simulateur de vol, avec découverte des métiers de l'aéronautique, stage Léo planeur, avec visite du musée de l'Aviation,
- Réalisation d'une fresque à la salle polyvalente Chonas/Saint-Prim,
- Koh Lanta,
- Journées Inter Hub, Séjour Hub sous les étoiles,
- Week-end aux JO paralympiques pour les

finale d'athlétisme,

- Ludark Games avec une association locale,
- Séjour Hub citoyens à Bruxelles.

L'équipe :

Responsable de la mission d'animation : **Catherine Bonneton**

Tél : 06 87 85 27 49

Référente enfance : **Cyrielle Mansuy** - Tél : 06 80 11 78 16

Référent jeunesse, Famille : **Anthony Pereol** - Tél : 06 48 53 50 96

SALUANT ANIMATIONS

Mission d'Animation Léo Lagrange Centre-Est

1 Place des Arelys 38138 Les Cotes d'Arely

Email : saluanimations@leolagrange.org



PAROISSE ST PIERRE EN PAYS ROUSSILLONNAIS

CLOCHER DE SAINT PRIM



Une messe sera célébrée à Saint-Prim, les 1^{er} samedis des mois de mars, juin, septembre et décembre 2025 à 18h00.

Avec 12 autres clochers, Saint-Prim est rattaché à la Paroisse Saint-Pierre en Pays Roussillonnais.

Nos prêtres et diacres ont également la responsabilité de la paroisse Notre Dame des Sources en Sanne et Dolon qui regroupe 9 autres clochers.

Prêtre Curé : **Père Armand Moudilou.**

Prêtres Coopérateurs : **Père Aimé Fulbert Malela, Père Paul Konkobo.**

Diacre : **Thierry Merle.**

Equipe Paroissiale : **Nicole Gaillard, Marie-Claude Pillon, Christine Javayon et Kevin Juan.**

Maison Paroissiale : 13 rue du Puits sans Tour
38550 Péage de Roussillon,

Pour vous accueillir, vous informer, répondre à vos questions ou à vos demandes de sacrements ou de documents, des paroissiens assurent une permanence.

En dehors des permanences un répondeur prend vos messages.

Accueil : Mardi, Jeudi et Samedi de 9h à 11h

Tel : 04 74 86 29 57 avec répondeur

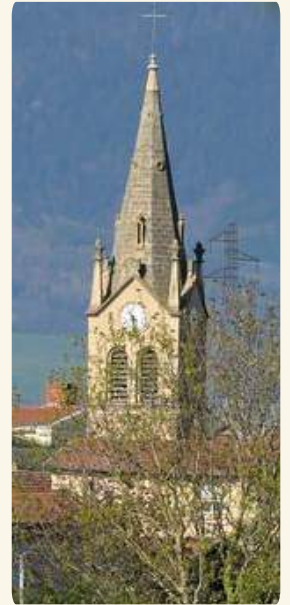
Information paroissiale mensuelle disponible à l'entrée de l'église et sur le site de la Paroisse <https://www.pspepr.fr/>

Il y a des **messes fixes chaque semaine**, tous les samedis soir à 18h00 à Notre Dame des Cités, tous les dimanches matin à 9h00 à St Clair du Rhône et à 10h30 à Anjou et les 2^e et 4^e dimanches du mois à 10h30 au Péage de Roussillon.

Les messes sur les autres clochers sont réparties soit le samedi soir à 18h00 soit le dimanche à 10h30, sur un cycle de trois mois en tenant compte des fêtes locales auxquelles beaucoup de monde participe.

Pour les mois de **juillet** et **d'août** 3 lieux fixes seulement : **Notre Dame des Cités, Saint Clair du Rhône et Anjou.**

Une messe sera célébrée à **Saint-Prim**, les 1^{er} samedis des mois de mars, juin, septembre et décembre 2025 à 18h00.



Evènements marquants sur notre paroisse :

- Samedi 27 Janvier en l'église Notre Dame des Cités, Messe de Jubilé du Père Paul à l'occasion de ses 10 ans de sacerdoce.

- Samedi 6 juillet en l'église Notre Dame des Cités et Dimanche 7 juillet en l'église d'Anjou, Messes de jubilé des 20 ans d'ordination du Père Aimé-Fulbert et du Père Jean-Hugues.

- Dimanche 13 octobre, le Père Jacques Gallay était de retour le temps d'une messe à Saint-Maurice-l'Exil, dans ce Pays Roussillonnais qu'il aime tant, où il a grandi et même exercé, afin de fêter son centenaire au milieu de ses amis.

Départ du Père Jean-Hugues...

A compter du 1er septembre, le Père Jean-Hugues Malraison, est nommé chapelain au sanctuaire d'Ars à mi-temps et prêtre auxiliaire au service de la paroisse Notre Dame de l'Espérance à Grenoble. Il travaillera en outre les questions de bioéthique avec une équipe du diocèse de Grenoble-Vienne.

Merci au Père Jean-Hugues pour avoir accompagné nos deux paroisses pendant ces 6 années.

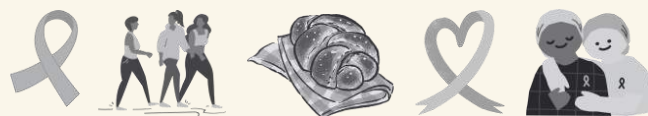
... et arrivée du Père Armand

Après 10 ans de ministère à La Mure et 6 ans à La Sainte Trinité de Grenoble, le **Père Armand Moudilou** est nommé curé des paroisses de Saint Pierre en pays Roussillonnais et Notre Dame des Sources en Sanne-Dolon.

Arrivé en juillet dernier, l'installation officielle du père Armand Moudilou s'est déroulée le 8 décembre, en l'église d'Anjou.

Changer de prêtre n'est pas chose commune : l'événement est célébré par une messe particulière au cours de laquelle est vécu le rite d'installation du nouveau curé. Nous avons ainsi **accueilli** très officiellement, notre nouveau curé, **Père Armand Moudilou** cérémonieusement mais aussi **avec émotion, ferveur et joie.**

ASSOCIATION ESPOIR ISERE CONTRE LE CANCER



ANTENNE DE ROUSSILLON

*Lumeen : améliore le bien-être,
favorise le lien social, réduit
l'anxiété, la douleur ...*

Lumeen est un dispositif médical et récréatif destiné aux secteurs sanitaire et médico-social qui offre des expériences immersives en réalité virtuelle pour améliorer le bien-être, favoriser le lien social, réduire l'anxiété, la douleur, les troubles du comportement et la consommation médicamenteuse.

Rappelons que l'Association Isère contre le Cancer a pour but :

- Le **soutien** à la recherche contre le cancer,
- L'**accompagnement** des malades,
- L'**aide** aux personnes et aux familles.

Tous les membres du Conseil d'administration sont **bénévoles**.

Si l'association peut **percevoir des dons** de toute origine, leur attribution reste limitée au département de l'Isère, ce qui permet de respecter la raison de sa création il y a plus de 40 ans.

L'Association organise deux opérations importantes :

- la **marche de l'Espoir** tous les ans au mois de mai dans une commune différente ;
- et une **vente de brioches** tous les deux ans en liaison avec les CCAS communaux.

L'Association participe également à des actions de sensibilisation à l'hôpital de Vienne dans le cadre de «**Mars Bleu**», le mois du dépistage du cancer colorectal, «**Juin Vert**», le mois de sensibilisation sur le dépistage du cancer du col de l'utérus et aussi «**Octobre Rose**» sensibilisation à la prévention et au dépistage du cancer du sein.

Toutes ces opérations ont permis d'affecter des financements à diverses structures hospitalières.

Par exemple, suite à notre rencontre avec la direction du **Mas des Champs de Saint-Prim**, il a été attribué les sommes suivantes : **8.640,00€** pour des soins de socio-esthéticienne et un **casque virtuel Lumeen** pour Saint Prim et **12.696,00€** pour des soins de socio-esthéticienne et 2 casques virtuels Lumeen, pour leur établissement de Virieu.

Vous trouverez plus d'informations sur notre site internet : www.espoir-isere-cancer.com ; avec une page consacrée à chaque antenne.

Vente de brioches

Cette opération organisée en **octobre** en 16 endroits de l'antenne de Roussillon a permis de dégager un bénéfice de 20.577,00€.

Sur **Saint-Prim** elle a eu lieu le **13 octobre**. Organisée par le **CCAS** au profit de notre association et en même temps que la vente de saucisses et caillettes du Sou des Ecoles, elle a été un franc succès. La vente des **150 brioches** fournies par la **boulangerie de Vernioz** à prix coutant de 1€ pièce, a apporté un **résultat net de 625,00€**.

Marche de l'Espoir

Cette 26^{ème} édition a eu lieu le dimanche 12 mai 2024 à Agnin sous un soleil généreux.

Les parcours de 4, 8, 14 et 20 Kms ont réunis 796 marcheurs : 94 pour les 4 kms, 377 pour les 8 kms, 244 pour les 14 kms et 81 pour les 20 kms.

Cette journée nous a apporté un résultat de **14.342,00€** dont 6.330,00€ en provenance des sponsors.

Comme déjà en 2016 avec 655 marcheurs ; en **2025**, nous vous attendons de nouveau, nombreux à **Saint Prim, le dimanche 11 mai**, sur la distance de votre choix : 4, 8, 14, ou 20 kms ...

Adhérent, bénévole, sponsor, CCAS, mairie, chacun à son niveau contribue à honorer l'objectif de l'association : la lutte contre le cancer. **UN GRAND MERCI A CHACUN !**

SAINT PRIM COEUR DE VILLAGE

Une année riche en partage

Des moments inoubliables et des surprises à venir



L'année 2024, fut riche en évènements, avec des animations qui ont permis de **rassembler** un public varié. L'association Saint-Prim cœur de village est très **reconnaissante** pour l'intérêt suscité, par nos divers événements.

Composition du bureau (à la suite de notre AG du 16 février) :

Présidente : Frédérique Faury

Vice-Président : Guy Battaglini

Trésorier : Pierre Guironnet

Secrétaire : Bernadette Sauzay

Autres membres : Pierre Chatain, Reine Constantin, Christine Cros, Fabienne Gaillard, Anne Marie & Pierre Guillet, Dominique Leclercq, Simone Léone, Jacky Lobbe, Jean Loison, Annick & Gilles Mouraret, Danielle Nicollet, Mathieu Nowicki, Christiane & Daniel Prunt, Maryse Rodel, Bernadette & Gilbert Sauzay, Bernard Seemann, Andrée Verrier, Véronique Zok.

Rétrospective 2024 :

- ❖ **Polyphonie Corse** le 17 mars : nous avons eu le plaisir de recevoir le groupe **Maloni Fipagi** au sein de notre église, les chants polyphoniques ont raisonné dans la nef de façon magistrale et conquis un large public.
- ❖ **Mâchon Musical** le 6 avril : repas lyonnais, conjugué à une animation musicale, cette année le groupe **Pierre et Chausson** duo musical et festif avec son répertoire varié a su animer cette soirée avec succès et a permis aux nombreux participants de passer une belle soirée .
- ❖ **Chasse aux œufs** le vendredi 5 avril : Pour l'occasion, le **centre de convalescence** de Saint-Prim, nous a ouvert gracieusement son parc. 55 enfants accompagnés de leurs parents, ont pu profiter des joies de la chasse aux œufs dans un cadre sécurisé.

Chaque enfant, est reparti avec son petit paquet d'œufs de Pâques et pour finir un tirage au sort a permis de connaître le chanceux qui a remporté la super grande poule en chocolat.

- ❖ **Fête de la musique** le 21 juin : dans la cour de l'école, la météo était très instable ce jour-là. Le début de la soirée a été marqué par des démonstrations de Country par le club **Danse Dream Connection**. Le groupe musical **Kermesse** a enchaîné, groupe de variété française, qui a conquis un large public et pour conclure cette fête, un **DJ** qui a su mettre le feu au dance floor. L'association, avait prévu buvette et restauration rapide, qui ont été très appréciées.
- ❖ **Fête nationale** le 13 juillet : en association avec le Comité Des Fêtes de Chonas, le Syndicat Intercommunal et les mairies de Chonas et Saint-Prim. La 1^{ère} partie musicale a été assurée par **Musicale Comédie** et ses danseuses, puis le DJ **La Boule à Maurice** a assuré avec brio la fin de soirée. Le **feu d'artifice** tant prisé par les villageois, a été tiré par des **bénévoles** de nos communes formés pour l'occasion. Un menu a été proposé : **Poulet Basquaise** ainsi qu'une restauration rapide et sans oublier la buvette.
- ❖ **Balade gourmande** le 22 septembre : **10 ans déjà**, avec son lot de surprises !!!! Belle fête orangée !!! **159 participants**, le parcours de 11 km toujours différent d'année en année, a permis de surplomber la **Vallée du Rhône** et de découvrir la campagne Saint Clairoise et Saint-Primoise. Il a été jalonné de pauses, (apéritif, entrée) confectionnées par les bénévoles de l'association. Pour cette, **fête exceptionnelle**, l'Andalousie a été mise à l'honneur : sangria , gaspacho et Paella géante servi au camping Le Bois des Sources.

SAINT PRIM COEUR DE VILLAGE

Balade gourmande, 10 ans déjà

Fromages et desserts ont conclu cette randonnée, sur la place de la mairie.

Nono au son de sa **guitare**, a assuré ce final avec panache pour le plaisir des participants.



❖ **Soirée théâtrale** le 11 octobre : le groupe théâtral les **Bretelles À Bascule** a présenté à la salle intercommunale de Saint-Prim, une comédie en 2 actes **Sous les ponts de Paris**. Cette soirée caritative, a été un grand succès et a permis de reverser la somme de **851€** aux **Restos Du Cœur**.

❖ **Concert Gospel** le 1er décembre : ce dimanche 1^{er} décembre, le groupe **Gospel Passion** animé par une cheffe de chœur dynamique et chaleureuse, nous a entraîné dans un voyage en terres lointaines, des Etats-Unis à l'Afrique, avec un répertoire très varié. Nous garderons le souvenir de ce **moment de partage** débordant de **joie** qui a permis de récolter des **dons** pour le **Téléthon**. Un chèque de **1000 euros** a été remis aux responsables du Téléthon par la présidente de l'association Saint-Prim Cœur de Village .

❖ **Matinée huîtres** le 8 décembre : matinée prisée des amateurs d'huître. Dégustation, vente à emporter ou commande pour les fêtes de Noël, des fameuses huîtres de **Marennes d'Oléron**. Belle matinée ou la **convivialité** était au rendez vous.



Dates à retenir pour 2025

- Assemblée Générale le vendredi 31 janvier
- Soirée Créole le samedi 8 février
- Chasse aux œufs le samedi 19 avril
- Fête de la musique le vendredi 21 juin
- Fête nationale le 13 juillet
- Balade gourmande le dimanche 21 septembre
- Matinée Huîtres le dimanche 8 décembre
- Concert pour le téléthon ?

Certaines dates de concerts ou autres ne sont pas encore fixées, vous trouverez nos infos, sur notre page **Facebook**, sur le site de la mairie, sur l'application **Panneau Pocket**, plus localement sur les panneaux d'info mairie et nouvellement en scannant le **QR Code** de nos affiches.

Depuis peu nous utilisons la **billetterie en ligne** mise en place par l'**office de tourisme EBER** pour le paiement de certaines de nos manifestations, service gratuit qui est très appréciable.

Vous pouvez nous **contacter**, pour des propositions d'animations ou autres, via notre adresse mail : **saintprim.coeurdevillage@gmail.com**

Nous **remercions**, très vivement les personnes qui nous soutiennent et celles qui n'hésitent pas à nous apporter leur aide lors des manifestations, ainsi que la mairie de Saint-Prim, le Syndicat Intercommunal et l'office de tourisme EBER.

Toute l'équipe de Saint-Prim Cœur de village
Vous souhaite une très belle année 2025

SYNDICAT INTERCOMMUNAL CHONAS – ST PRIM

Des Espaces pour Tous

22 ados créent une fresque pour célébrer les associations

Le Syndicat Intercommunal a pour but la **gestion** des **infrastructures** intercommunales de Chonas l'Amballan et de Saint-Prim, par le biais du conseil syndical.

Situées 468 chemin des Fontenettes, les installations sont identifiées à l'entrée du parking par un grand totem.

Elles se composent d'une grande salle polyvalente, de petites salles de réunion, des vestiaires du foot, d'un dojo, de 2 courts de tennis dont 1 multisports, 2 terrains de boules et 2 terrains de football (terrain d'entraînement et terrain d'honneur).

Ces installations sont mises à la disposition des associations des communes de Chonas l'Amballan et de Saint-Prim. La salle polyvalente peut être louée à tous pour un week-end. Elle a une surface de 400 m² équipée pour vos fêtes de famille. 500 € le week-end pour les résidents de Chonas l'Amballan et Saint-Prim et 700 euros pour les non-résidents.

Les réservations se font auprès du secrétariat de la mairie de Chonas L'Amballan 04 74 58 81 48 ou secretariat@chonaslamballan.fr

Le but de l'année 2024 a été surtout **l'entretien** des infrastructures. Beaucoup d'investissements ont été réalisés ces dernières années, mais il est essentiel de pouvoir tenir l'existant en l'état, grâce à **l'implication** et la vigilance de **Paul Gontel**, agent technique du syndicat.

Le passage sous la salle s'est revêtu d'un **nouveau décor**. En effet, dans le cadre d'un projet jeunes, **22 ados** ont travaillé d'arrache-pied à la **création d'une fresque** représentant les associations utilisatrices des lieux.



1^{ère} année de mise en service des nouveaux terrains de **tennis-multisports**. Le club de tennis vous attend pour prendre une licence, vous pouvez également faire une réservation en ligne pour 1 h par le biais de l'application **TEN UP** <https://tenup.fft.fr/>

Il est primordial que ces infrastructures soient un **lieu de vie agréable** pour les habitants et leurs familles, ainsi que pour les associations qui les utilisent. Il nous est essentiel que ces différentes infrastructures soient accessibles à un maximum de personnes.

Le conseil syndical est composé de **12 élus**, (6 de chaque commune) constitué ainsi :

Catherine Bonneton Présidente, Jean-Jacques Plasson Vice-Président, Stéphane Colombon Trésorier, Christine Kowalski Secrétaire. Membres du conseil : Isabelle Cabrera, Annie Cléménçon, Jean Colcombet, Michel Cros, Philippe De Martini, Gérard Guigue, Sylviane Monnot, Jean Proença.



CLUB AUTOMNE DE LA VIE

Célébration des 50 ans

*Une Saison 2023/2024 remplie de
Joie et de Convivialité*

La saison 2023/2024 s'est bien déroulée au Club entre les jeux tous les jeudis après-midi (belote, scrabble, etc...) et les repas partagés.

Cette année, notre club compte **50 ans d'existence** et nous avons marqué l'évènement autour d'un bon repas le 26 septembre.

Noël s'est fêté le 5 décembre et la galette des rois le 9 janvier.

Nous avons organisé notre concours de coinche le 8 février 2025.



Tous ceux qui souhaiteraient se **joindre** à nous sont les **bienvenus** ! N'hésitez pas à nous retrouver les **jeudis après-midi à la mairie de Saint Prim**.

La cotisation est de 25 € par an et la bonne humeur est toujours au rendez-vous !

Nous vous présentons tous nos **vœux de bonheur** pour l'année 2025 !

Composition du bureau :

- Présidente : Annette Fayat
- Secrétaire : Régine Burel
- Trésorière : Hélène Cornubert
- Autres membres : Renée Querlioz, Michèle Dervieux, Nicole Brenier, Marie A. Rouché, Michèle Boz.



REPORTAGE PHOTOS

UN PRINTEMPS EN IMAGES

*Découvrez notre commune à
travers l'objectif de **Renaud Vezin***

Ce printemps 2024, notre commune a collaboré avec le photographe **Renaud Vezin** pour un reportage photo exceptionnel, initié par la commission culturelle. Renaud VEZIN a capturé l'essence de notre village à travers des images professionnelles de nos paysages, de notre flore et de nos lieux emblématiques comme l'église, l'école et la mairie. Il a également immortalisé des moments de vie, tels que le travail des agriculteurs et les promeneurs sur les chemins de randonnée. Ce projet collaboratif met en **valeur notre patrimoine naturel et culturel**. Découvrez une sélection de ces photographies dans ce bulletin et **accédez librement à l'intégralité du reportage** sur notre site internet. Venez nombreux admirer le talent de Renaud Vezin et **redécouvrir notre commune sous un nouvel angle**.

<https://galerie.saint-prim.fr/>

RENAUD VEZIN



LE SOU DES ECOLES DE SAINT-PRIM

Ensemble pour nos enfants

Des projets éducatifs et festifs

Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association regroupant des parents **bénévoles** d'enfants scolarisés à l'école de Saint-Prim. Le bureau du Sou est composé de **12 parents**. Il est accompagné de **tous les parents volontaires** pour préparer et participer à diverses manifestations tout au long de l'année scolaire.

Notre premier objectif est de **récolter de l'argent** afin de financer différents projets, proposés par l'équipe enseignante, à destination des enfants de l'école. Notre second objectif est de **partager de bons moments** de convivialité entre parents et avec les habitants de Saint-Prim.

Vous souhaitez intégrer l'aventure pour offrir de belles activités à tous les enfants de l'école ? N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous contacter via notre **page Facebook** ou notre adresse mail. Nous serons ravis de vous accueillir.

- Mail : soudesecolesdesaintprim@gmail.com
- Facebook : Sou des écoles de Saint Prim



Les membres du bureau

Co-présidents : MOSNIER Loïc, MINODIER Stéphanie, VELATI Frédéric
 Trésorière : MALHEU Marjorie
 Vice-Trésoriers : DEFRANCE Raphaël, PONTACCILO Marine
 Secrétaire : TOURASSE Coline
 Vice-secrétaire : BUGNAZET Malorie
 Communication : CHESTIER Thomas, VALLE Félix
 Gestion des stocks/garage : OLAGNON Didier, VIDON Jérôme

Notre Communication

Nous communiquons régulièrement avec les parents des enfants par mail, avec la nouvelle Gazette du sou (tous les 3 mois) et avec le cahier de liaison des enfants.

Vous pouvez nous suivre et retrouver les dates de nos manifestations sur les supports suivants :

- Notre page **Facebook**
- Les **panneaux d'affichage** dans la commune
- L'application **Panneau Pocket**
- Divers **magazines**.

Projets financés pour l'année scolaire 2024-2025

Grâce à l'argent récolté lors de nos manifestations sur l'année 2023-2024, nous finançons l'ensemble des projets listés ci-dessous pour une somme globale supérieure à 5 000€ :

- Formation aux **premiers secours**, pour les classes de CP à CM2. Notre vice-trésorier Raphaël a formé bénévolement le reste des classes.
- Projet **formation vélo**, pour apprendre le pilotage à nos futurs cyclistes des classes de primaire et grande section.
- Projet de **sortie vélo**, pour les classes de grande section à CM2. Les élèves partiront de l'école en bus pour rejoindre le lieu où ils se baladeront à vélo.



LE SOU DES ECOLES DE SAINT-PRIM

Des manifestations inoubliables pour soutenir nos projets

- Bus pour le **challenge du cœur**, permettant le transport de tous les élèves depuis l'école vers le stade de Saint-Maurice l'Exil. Durant cet événement sportif et caritatif, les élèves de plusieurs écoles ont enchaîné les tours de terrain dans l'objectif de récolter de l'argent au profit de l'association nationale « Challenge du cœur » qui œuvre auprès d'enfants atteints de cancers.
- Création d'un **livre**, pour les classes de petites et moyennes sections.
- **Spectacle** de Noël et **Cadeaux de Noël** pour finir l'année 2024 avec l'esprit des fêtes !
- **Carnaval** avec la prestation d'un intervenant.
- Spectacle **Il était une fois... la forêt à l'école**, pour les classes de maternelles, CP et CE1
- Visite **musée du Chocolat** à Valrhona pour les classes de petite et moyenne section.
- **Cartes cadeaux** pour les CM2 qui quitteront notre école en fin d'année.

Nos manifestations pour cette année 2024-2025.

Pour l'année scolaire, nous avons un objectif... Offrir encore de **belles activités** pour les enfants scolarisés à Saint-Prim. Alors depuis la rentrée, nous organisons régulièrement des manifestations, avec toujours au programme de **bons moments de convivialité** pour tous les participants. Et nous proposons ponctuellement des **ventes de chocolats** et des **bons pizzas** pour La Cabane à Pizza de Condrieu, aux parents.



- Le dimanche 13 octobre, nous avons fait notre rentrée avec la matinée **Caillettes-Saucisses**. Sur la place devant l'église, avec le soleil au rendez-vous, nous avons vendu 140 caillettes et 32 kg de saucisses.
- Vous avez peut-être eu peur, en ce début de soirée du jeudi 31 octobre, à cause d'une soixantaine **d'enfants déguisés** et décidés à semer la terreur dans les rues de Saint-Prim ! Mais pas de panique, pour **Halloween**, ils n'avaient qu'un objectif... Récolter de nombreux bonbons. Avec au passage, l'élection des plus beaux (ou terrifiants...) déguisements et un bon goûter avec la vente de crêpes.



- Le dimanche 8 décembre, nous avons organisé notre traditionnel **Marché de Noël** à la salle des fêtes de Chonas/Saint-Prim avec **30 exposants** présents. Les enfants ont eu le bonheur de rencontrer le père Noël et de participer à des activités créatives ainsi que des séances de tatouages et maquillage.
- Le dimanche 02 février, la salle des fêtes de Chonas/Saint-Prim était remplie et plus de **55 gagnants** se sont réparti les lots à gagner durant notre nouvelle édition du **Loto du Sou**. Nous tenons à **remercier chaleureusement tous les donateurs** pour leur aide précieuse. Et un grand merci aux **2 entreprises** suivantes, donatrices des **3 plus gros lots** :

❖ **Z'éléphants Volants** - M.REFFET, pour le **Baptême en**

parapente pour 2 personnes.

❖ **Bove réseau Guy Moquet** - M. et Mme BOUHALASSA, pour le **Weekend Spa** pour 2 personnes ainsi que le **babyfoot et l'enceinte JBL**.

L'année **2024-2025** sera également marquée par notre grande **nouveauté...** Le samedi **29 mars**, toujours à la salle des fêtes, nous organisons notre première **Soirée blind-test**, suivi d'un karaoké et d'une soirée dansante. La buvette sera de nouveau au rendez-vous pour la vente de boissons et la restauration. Révisez vos connaissances musicales, vos chansons préférées et vos meilleurs pas de danses pour passer votre soirée en notre compagnie.

Le **samedi 17 mai**, nous prendrons l'air frais, en organisant pour la deuxième année notre **Vide Grenier**. Rendez-vous sur le parking de l'école de Saint-Prim pour vendre ou acheter divers objets. Une restauration sera également proposée sur place.

Pour finir l'année en beauté, la **kermesse** se déroulera courant juin à l'école avec 1 objectif... proposer à nos écolières et écoliers de belles activités pour partir en vacances la tête remplie de bons souvenirs !

ACCA

2024 l'année du changement

Dernière saison sur le territoire partagé entre Chonas et Saint-Prim

Après plus de 50 années de chasse en commun avec nos voisins de Chonas l'Amballan, l'union a pris fin le 29 décembre dernier. Il nous semble important de communiquer sur ce sujet afin de couper court aux ragots qui ont pu circuler.

Au printemps dernier, dans le but de proposer une solution de survie à l'ACCA de Saint Clair du Rhône qui allait se retrouver sans bureau ni conseil d'administration et était appelée à disparaître, l'idée d'un rapprochement s'est posée naturellement. Après consultation et conseils de la Fédération des Chasseurs de l'Isère, la proposition d'une fusion entre les Associations Communales de Chasse Agréées a été mise sur la table.

Comme le veut la loi, nous avons dû consulter nos adhérents qui se sont prononcés en faveur du sauvetage de la société de chasse de Saint Clair du Rhône et ne pas abandonner un territoire.

L'Association Intercommunale de Chonas et Saint Prim étant impactée, l'ACCA de Chonas avait la même démarche à faire concernant l'éventuelle intégration de Saint Clair du Rhône dans l'union. Cette proposition a été rejetée par les chasseurs de Chonas.



De ce fait, une Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée pour valider la dissolution de l'entente historique et la fusion entre Saint Prim et Saint Clair. La saison de chasse qui vient de s'achever était donc la dernière à voir le partage du territoire entre Chonas et Saint Prim, ce qui était le choix de la majorité des chasseurs ayant pris part au vote.

Elle aura permis de faire des battues communes au gros gibier, ce qui aura été une réussite puisque 9 chevreuils et 10 sangliers ont été prélevés. La météo surprenante de cette année 2024 aura eu des conséquences sur le gibier sauvage qui aura trouvé de quoi se nourrir et s'abreuver en abondance. Cependant les populations de lièvres qui étaient hautes au moment des comptages ont subi ce temps humide et les prélèvements ont été rares.

Nous vous attendons nombreux le **dimanche 2 mars** pour vous régaler de nos **saucisses, gueuses et terrines de gibier** afin de partager un moment de convivialité qui fait tant défaut en ce moment.



ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS

LIEUX DE CONVIVIALITÉ



Cours d'anglais

Participer à de nombreuses activités dans différents domaines à la fois culturels, artistiques et sportifs

Messagerie ACL : acl@acl-chonassaintprim.fr
4 place de la Mairie 38121 Chonas l'Amballan

Retrouvez le **planning des activités** proposées par l'ACL sur les **sites des mairies** de Chonas et de Saint Prim.

L'**adhésion** à l'association est de **15 € par an et par famille** à celle -ci **s'ajoute** la participation pour **chaque activité**.

Début saison : 9 septembre 2024

fin de saison : 27 juin 2025

L'Association Culture et Loisirs des habitants de Chonas-Saint-Prim (les habitants des communes environnantes sont aussi les bienvenus), offre à ses adhérents la possibilité de participer à de nombreuses activités dans différents domaines à la fois culturels, artistiques et sportifs :

- **Cours de langue, anglais débutants et confirmés**
- **Broderie, tricot, couture, patchwork**
- **Gymnastique, Qi Gong et Yoga**
- **Randonnées pédestres**
- **Cours de danse**
- **Marche Nordique et Marche douce**

Un Conseil d'Administration de **8 personnes** assure le fonctionnement et l'animation de l'association.

Présidente : **Annick Bouffard**

Projets d'animations pour 2025

- Soirée crêpes : 31 janvier 2025
- Journée des adhérents avec exposition artistique : 15 mars 2025
- Assemblée Générale : 21 novembre 2025
- Soirée théâtre : 22 novembre 2025

Chaque activité organise aussi à différentes périodes de l'année des moments conviviaux.

➤ **Danse de salon** : Professeure **Agnès 06 13 29 72 88**

La danse de salon pour adultes, pratiquée avec l'ACL est un réel moment de détente et de plaisir pour les couples de danseurs. C'est une activité physique très bénéfique pour le CORPS, le MORAL et la MÉMOIRE. Recommandée par les médecins !

Activité très variée avec un grand nombre de danses, le rock, le quick step, le tango, la valse, le chachacha, la salsa, la rumba...et très agréable par l'ambiance musicale et la succession de rythmes différents, elle est animée par Agnès avec professionnalisme et convivialité.

2 cours de niveau intermédiaire d'une durée d'1 heure sont proposés.

Agnès vous donne rendez-vous **tous les mardis** à la salle d'animation rurale de Chonas Saint-Prim **de 19h à 21h**

Participation individuelle 1 cours 159 €, 2 cours 287 €

Participation couple 1 cours 287 €, 2 cours 510 €

*
**

➤ **Cours de langue : anglais**

Salle d'Animation Rurale de Saint Prim – Chonas

Participation : 228 €/an pour participant confirmé

185 € pour une remise à niveau

3 cours sont proposés le mardi :

- 1 cours de **remise à niveau de 8h à 9h**, les participants ont quelques bases en anglais mais ont besoin de réviser les sujets de la vie quotidienne ainsi que les bases grammaticales. Ils ont envie de se sentir plus à l'aise lors des voyages à l'étranger.

- 2 cours de **9h15 à 10h30** et de **10h45 à 12h** : ces 2 cours s'adressent à des participants confirmés. Ils sont axés sur l'expression orale et le travail sur des thèmes variés (actualités, événements, éducation, technologie) en vue de faciliter l'apprentissage de la langue et d'acquérir une meilleure compréhension orale.

Professeur : **Nicolas Martin**

Responsable : **Monique Michel 04 74 56 48 55**

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS

➤ Détente et savoirs :

Salle d'Animation Rurale de Saint-Prim – Chonas :

le mardi et le jeudi de 14h à 18h.

Participation **25€ pour l'année**

Responsable : **Marie-Louise Gonzalvez 04 74 15 91 30**

Lieu de convivialité où l'on échange des idées et des **savoir-faire**, où l'on trouve une **aide** grâce à l'expérience de chacune.

Cet atelier offre des activités diverses : couture, confection de sacs, trousse et pochettes...

*

➤ Patchwork :

Salle d'Animation Rurale : **vendredi de 10h à 17h**

Participation : **25 € par an**

Responsables : **Mauricette Pierron 06 59 95 00 55**

Jo Martin 06 74 00 48 01

L'ouvrage de départ est imposé pour acquérir les bases indispensables puis chacune exécute les travaux de son choix : trousse de couture, pochettes, tableaux muraux, dessus de lits... Le **patchwork** est un **art à part entière**.

➤ Gymnastique Adulte et Qi Gong - saison 2024/2025

Responsable de l'activité : **Annick Bouffard 04 74 56 17 59**

Tarifs pour 1 année :

Qi Gong : 150 €

Yoga : 200 €

Gym : 154 €

Marche Nordique douce : 110 €

Marche Nordique : 120 €

➤ Qi Gong

Le Qi Gong est une gymnastique "**énergétique**", c'est une des plus complètes car elle nous fait travailler tant sur le plan **physique** que sur le plan **émotionnel** et **spirituel**.

L'idée est de prendre conscience en profondeur de son corps, d'apaiser son esprit, et ainsi de retrouver une certaine **harmonie**.

C'est une activité qui s'ouvre à toutes et à tous **sans limite d'âge**.

Sylvain Rodriguez 06 33 80 30 59

Des mouvements, de la méditation, des marches.

Une pratique régulière agit sur les organes vitaux et permet une meilleure santé physique, mentale et émotionnelle.

L'ACL propose un autre cours de **Qi Gong** avec **Marie-Agnès Vaudaine** le mardi **de 18h30 à 19h45** à l'école de Saint-Prim.



➤ Yoga

Cécilia Verschueren 06 03 11 15 18

Le yoga est une pratique **bénéfique** pour la **santé** en de nombreux points : assouplissement du corps et récupération de la mobilité, renforcement des muscles et des articulations, correction du maintien et amélioration de l'équilibre, amplification du souffle, rééquilibrage de tous les systèmes du corps (nerveux, endocrinien...). Il permet aussi de renforcer sa capacité de mémoire, de concentration et d'accéder à un état de plus en plus durable de paix intérieure. En clair, après la pratique, on se **sent mieux physiquement et mentalement**.



Exposition artistique



➤ Gym douce : Sébastien Garreau

Lundi matin de 9h à 10h au **Dojo** de Chonas-Saint Prim,

C'est un cours de gymnastique douce d'1 heure. Nous réalisons des mouvements amples, associés à une profonde respiration. Certains exercices sont inspirés de la méthode Pilates. Toutes les parties du corps sont sollicitées tant en **assouplissement** qu'en **tonification**.

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS

Nous travaillons également l'**équilibre**, la **proprioception** et parfois la **force** et la **coordination motrice**. C'est un cours qui se veut **jovial** mais sérieux, où chacun y trouve son compte. Chaque personne repart avec la saine impression d'avoir travaillé en toute **sécurité** et dans une volonté de maintenir son niveau **d'autonomie** optimal. Le tout dans une ambiance conviviale, saine et parfois ponctuée de touches d'humour ou de défis.

➤ Marche Nordique : Véronique Duboz

La marche nordique est un sport de **plein air** qui se pratique avec des bâtons de marche spécifiques,

Ce sport **améliore** l'endurance, la force musculaire, la souplesse, l'équilibre et la coordination. Le mouvement des bâtons en marche nordique amplifie le mouvement naturel de la marche et fait **travailler** les muscles des épaules, des bras et les abdos autant que les muscles fessiers et les muscles des cuisses. Il **améliore également la posture**.

Un sport complet en somme !

Un cours de marche nordique douce est proposé pour les personnes moins entraînées.

Planning des cours :

Gym douce Sébastien Garreau Renforcement musculaire Stretching	lundi de 9 h à 10h vendredi de 9h à 10h	Salle du dojo
Exercices d'assouplissement, travail de coordination et d'équilibre, step, Irène Gatet	lundi de 10h15 à 11h15	Salle d'animation rurale
Renforcement musculaire, stretching, méthode pilates, gliding, Véronique Duboz	jeudi de 18h30 à 19h30	Salle d'animation rurale
Cardio-training, step, techniques de fitness, abdo-fessiers, Véronique Duboz	jeudi de 19h30 à 20h30	Salle d'animation rurale
Qi Gong, Geoffrey Roussel	lundi de 17h45 à 19h	Ecole de Saint Prim
Qi Gong, Sylvain Rodriguez	jeudi 9h à 10h15	Salle du Dojo
Qi Gong, Marie-Agnès Vaudaine	mardi de 18h30 à 19h45	Ecole de Saint Prim
Marche Nordique : Véronique Duboz	Mardi de 9h30 à 10h30 Vendredi de 10h 15 à 11h45	Salle d'animation rurale
Yoga : Cécilia Verschuere	Mardi de 18h45 à 20 h Mercredi de 9h30 à 10h45 Jeudi de 19h à 20h15	Ecole de Chonas SAR de Chonas Ecole de Saint-Prim

A.C.L. INFO RANDO. 2024/2025			
DATES	LIEUX	H. DEP.	DURÉE
23 SEPT. 24	Saint-Johann Chartreuse Nord - Isère	06:30	7h
23 OCT. 24	Sources de la Bonnière St-Apollinaire de Rivas - Ardèche	7h	7h
17 NOV. 24	La Croix de Chibouls Tosseville - Flat	7h	4h 30
15 DEC. 24	La Combe Lambert Montrevel - Isère	7h	4h 30
17 JANV. 25	Les Collines de Moras Moras en Valloire - Drôme	7h 30	4h
16 FEV. 25	Les Balcons du Rhone Gulin - Drôme	7h	4h
16 MARS 25	L'Isle Cremieux Grivieux - Isère	06:30	4h 30
17 AVRIL 25	Le Moulin de Pételleux Perigneux - Forez	06:30	7h
18 MAI 25	Le Grand Colombier Haut-Rhône - Ain	06h	5h 30
15 JUIN 25	La Lasse Rousselles Vignes - Drôme	06h	5h 30
29 et 30 JUIN	Massif Nord des Cévennes Valloire - Savoie		

DEPARTS DU STADE DE CHONAS / St PRIM : les heures de départ sont indicatives elles seront confirmées 15 jours avant par affichage. DESTINATIONS ET DATES PEUVENT ETRE MODIFIEES EN RAISON DE LA SAISON.

PARTICIPATIONS : adhésions à l'ACL 08€ (adultes) 12€ (jeu) (enfants) pour toutes les sorties (à l'exception) 3€ € par an par personne. Grande porte enfants jusqu'à 15 ans : 1€ (enfants) toutes les sorties en fonction de la destination et du matériel de randonnée.

ENSEMBLE à St-BONNET 01 82 21 14 91

ASSURANCE : BENEQUET ACL SOIT ASSURÉE POUR SA PROPRE RESPONSABILITE CIVILE. IL EST CONSEILLE AUX RANDONNEURS DE SE MUNIR D'UNE RESPONSABILITE CIVILE PERSONNELLE.



Rando

BOULE DE CHONAS - SAINT PRIM

4 CONCOURS GAGNÉS

27 licenciés et une quarantaine de sociétaires

Bureau 2024-2025

Le bureau est composé de 9 personnes **Annette Fayat, Jean-Pierre Viallet, Alain Bouvet, Jean-Marc Rouveure, Gérard Guironnet, Daniel Seryes, Gilbert Gerin, Patrice Gonzalez et Gérard Miolane.**

L'association est affiliée à la Fédération Française de Sport Boules (FFSB)

Le nombre de **licenciés** Boules Chonas - Saint Prim pour la saison 2024-2025

- 3^{ème} division : 2
- 4^{ème} division et Loisirs: 22
- 4^{ème} division Féminine : 3

Soit **27 licenciés** et une **quarantaine de sociétaires.**

➤ Tous les **mercredis** à partir du 2 avril jusqu'au 29 octobre auront lieu les **entraînements** licenciés et sociétaires à 14h.



Les manifestations prévues en 2025 :

- Samedi **11 janvier Choucroute** dansante à 12h à la salle communale
- Jeudi **17 avril** 16 Quadrette Vétérans M3/M4 Loisirs à 14h
- Vendredi **4 juillet** 16 **Triples** M3/M4 Loisirs à 18h
- Lundi **14 juillet** Journée **boulistes licenciés** et sociétaires à 8h
- Dimanche **10 août** Challenge 32 Quadrettes sur invitation en cascades (3 concours Challenge Les Jardins de Corneyzin - Challenge René Pacallet - Challenge de la société) à 8h
- Dimanche **24 août** Challenge COMAFLEX 32 Simples 4^{ème} division à 8h et Challenge Honoré VIALLET 32 simples 3 et 4^{ème} division à 9h
- Jeudi **18 septembre** 16 Quadrette Vétérans M3/M4 Loisirs à 14h

Les résultats de nos concours officiels

- Jeudi 14 avril **Concours vétérans** en 2 parties (18 équipes) délocalisé au boulodrome de St Clair en raison du mauvais temps.
- Vendredi 5 juillet La **coupe de la société** 16 triples 3^{ème} et 4^{ème} division promotion en 3 parties (14 équipes) 2 équipes avec 3 victoires - Sebastien Vernay, Pascal Chavrot et Guillaume Gontel d'Ampuis - Raphael Béraud, Philippe Rollat et Frédéric Chipier de la Bansbanne Givors.
- Dimanche 4 août, nouvelle formule de **3 concours en cascade** 1^{ère} édition :

Challenge Les Jardins de Corneyzin 32 Quadrettes (28 équipes) Chrétien-Vincendon-Martos-Gerin Gilbert (St Maurice) gagnent Galli-Piscaglia-Rostaing-Walter (ABAC) 9-4

Challenge René Pacallet 16 Quadrettes perdant 1^{ère} C1 (14 équipes) Sigismondi Patricia et Roco-Rodriguez-Garde-Chalencon (St Clair du Rhône) gagnent Descormes-Valverde-Deveza-Mussa-Aline (St Clair du Rhône) 8-5



BOULE DE CHONAS - SAINT PRIM

Challenge de la société 16 Quadrettes perdant 1^{ère} C2 et 2^{ème} C1 (14 équipes) Gérin Michel-Pitaval-Bouvet-Rollet (St Maurice) gagnent Frecon-Bony-Exbrayat D et J (Loire/Rhône) 4-3

- Dimanche 18 août 32 simples 4^{ème} Division **Challenge COMAFLEX** (complet) Pascal Charvet (AB Péage) bat Frédéric Ecuillon-Klein (Montélimar) 13-8 et 32 simples 3&4^{ème} Division Challenge Honoré Viallet (complet) Laurent Estragnat (Ozon) bat Sébastien Mabilon (La Chapelle) 13-5
- 16 doubles Challenge de la société (complet) Laurence Berger et Raphael Béraud (Maclas-Givors) sur Stéphane Cossalter et Olivier Deygas (Anneyron-Epinouze) 13-8
- Jeudi 19 septembre **Concours vétérans** en 2 parties (22 équipes).

Les résultats sportifs : 4 concours gagnés durant la saison 2023-2024

- 24 Février Patrice Gonzalez 16 quadrettes 3et4 à Condrieu avec l'équipe Turpin
- 14 mars Jean-Marc Rouveure 16 quadrettes vétérans à St Priest avec l'équipe Gaud
- 4 Août Gilbert Gerin 32 quadrettes Chonas avec l'équipe Chrétien
- 6 Septembre Gérard Crouzet 16 quadrettes Fraternelle Givors

Le but d'honneur du dimanche 14 juillet

27 joueurs ont participé et 5 joueurs remportent 3 victoires :
 1^{er} Franck Gustin 36 points faits, 8 points laissés faire, Goal Average +28
 2^{ème} Patrice Gonzalez 36-16 +20
 3^{ème} Louis Rey 35-16 +19
 4^{ème} Alain Bouvet 33-18 +15
 5^{ème} Marie Claude Miolane 30-18 +12

Les rencontres inter-société en quadrettes

- Mercredi 12 juin 5^{ème} rencontre contre Les Cotes d'Arely (4 quadrettes) Chonas gagne 4 Victoires à 3 +1 Nul
- Vendredi 13 septembre 31^{ème} rencontre contre St Just Chaleyssin (4 quadrettes) St Just gagne 5 Victoires à 2 + 1 Nul



Contacts et Renseignements Boules de Chonas Saint-Prim

Téléphone 07 81 42 16 33

Mail : ascp.boules@free.fr

FaceBook : www.facebook.com/boules.chonas.st.prim

➔ **Les mercredis au stade** lors des entraînements à partir du 2 avril



Classement des entraînements

Le nombre de partie maximum comptant pour le classement est limité à 30 sur l'ensemble des mercredis. Les parties sont jouées en double ou en triple avec 1 changement de partenaire à chaque partie et sont limitées à 1h30 ; la victoire valant 2 points et le nul 1 point.

Le **vainqueur 2024 est Georges Viallet** 38 points, suivi d'André Pacallet (38), Jean-Pierre Viallet (37), Patrice Gonzalez (35) et Albert Roux (35).



JUDO CLUB CHONAS Saint-Prim REVENTIN

Une Saison de Succès

Des Victoires, des Médailles et un 40ème Anniversaire Inoubliable

Composition du bureau :

Présidente : GRENIER Corinne

Trésorière : BERTHET Emilie

Secrétaire : GONTERO Jean-François

Membres : FESQUET Claire, PLASSON Sylvie,
BEAUMONT Vanessa, GRENIER Philippe.

Professeurs :

- DUTRON Gilles,
- SOYERE Tristan,
- DUTRON Cenzo,
- SIBUT Jérémie

☞ Contact : 06 07 21 50 76



Les cours sont répartis comme suit :

Lundi : 18h00 à 19h00 Poussins (2015-2016)

19h00 à 20h30 Minimes (2011 à 2012) et
Combattants (à partir de 2010)

Mardi : 18h30 à 19h30 Renforcement Musculaire (à
partir de 15 ans)

19h30 à 20h30 Renforcement Musculaire
20h30 à 21h30 HIIT

Mercredi : 17h00 à 18h00 Baby Judo (2019-2020)

18h00 à 19h00 EJD (2017-2018)

19h00 à 20h15 Benjamins (2013-2014)

Vendredi : 17h30 à 18h30 EJD (2017-2018)

18h30 à 19h30 Poussins (2015-2016)

19h30 à 21h00 Benjamins, Minimes et
Combattants

☞ 2 cours d'essais gratuits



Nous prenons les chèques ANCV, les cartes TATTOO, PASS'RÉGION, PASS'SPORT.

Encore une **longue et belle saison** au judo club : nos petits de **4 à 9 ans** ont fait plusieurs interclubs et **remporté** de nombreuses **médailles**.

En benjamin **Noélie LUSSIGNOL** et **Gabrielle GIROUD** deviennent **championnes du Rhône** en équipes et se qualifient jusqu'aux interdépartementales en individuel.

En minime **Lucie BOUTEVILAIN** termine **5ème** aux régions et rate de peu la qualification au Championnat de France.

En **cadet** nous avons eu 3 qualifiés au championnat de France espoir et 1 qualifiée au championnat de France Elite : **Juliette GIROUD** devient **championne de France espoir** en -52 kg.

En **sénior** - 48 kg **Savay MONNET VINH** se glisse en **quarts de finale** des championnats de France 3ème division seniors.

Deux nouvelles **ceintures noires** pour **Juliette GIROUD** et **Emma MONNET**.

Le **15 juin le club a fêté ses 40 ans** lors de l'assemblée générale, nous avons eu le plaisir d'accueillir **Cyrille MARET, médaillé de bronze aux jeux olympiques en 2016**.

☞ **Date à retenir** : Assemblée générale le **vendredi 13 juin 2025**



KRAV MAGA

L'Art de la Self-Défense

Des Cours Intensifs et des Stages Thématiques pour une Progression Rapide et Efficace

Se défendre face à une agression.

Une adhésion au KMPV38 c'est quoi exactement ?

- 13 h de cours /semaine sur 2 centres
- Une équipe d'instructeurs pour vous guider et répondre à toutes vos questions
- Une bonne ambiance
- Un cours exclusivement combat
- Un stage à thème par mois

1 stage à thème par mois ?

Cela te paraît incroyable, mais c'est pourtant possible !!!

À l'origine, le **Krav maga** a été conçu par **Imi Lichtenfeld** pour être enseigné sous forme de stages intensifs.

Il faut se replacer dans le contexte : en très peu de temps, il fallait alors être capable de former des femmes et des hommes aux techniques de combat au corps à corps afin que ceux-ci puissent défendre leur vie.

C'est bien plus tard que les cours réguliers ont fait leur apparition.

Pour perpétuer cette tradition et pour continuer à apporter au paysage du KMPV38 une très haute qualité d'enseignement, que nous avons mis en place ces stages.



Progresser à pas de géants et rien d'autre !

Les différents aspects du programme sont abordés : la self-défense, le combat et les défenses face à un individu armé .

Les cours en semaine intègrent les techniques de Krav maga, les tactiques à adopter en situation de conflit, le développement de vos capacités physiques et mentales.

Pour ceux qui le souhaitent et qui ont le temps minimum requis, un passage de grade sera effectué au mois de juin .

Pour préserver une qualité d'enseignement optimale, un cours exclusivement dédié au combat sous ses trois dimensions (frappe, lutte, soumission) a été mis en place.

Vous pouvez donc **rejoindre le KMPV38** tout au long de l'année.

Renseignements : 07 77 85 92 00

Site : <https://www.kmpv38.fr>

Au plaisir de vous voir en cours.



HORAIRES KMPV38 SAISON 2024 - 2025

	LIEUX	ENFANTS	JAUNE	ORANGE	VERTE	BLEUE	MARRON	NOIRE ET +
LUNDI	SAINT PRIM CHONAS		19h00 - 20h30 VINCENT	19h00 - 20h30 FRED	18h00 - 19h30 FRED	18h00 - 19h30 VINCENT	18h00 - 20h30 Training	18h00 - 20h30 Training
MARDI	VIENNE		19h00 - 20h30 VINCENT	19h00 - 20h30 ERWAN	18h00 - 19h30 VINCENT	18h00 - 19h30 ERWAN	18h00 - 20h30 Training	18h00 - 20h30 Training
MERCREDI	SAINT PRIM CHONAS	18h00 - 19h00 YOHANN	19h00 - 20h30 VINCENT	19h00 - 20h30 FRED	18h00 - 19h30 FRED	18h00 - 19h30 VINCENT	19h00 - 20h30 YOHANN/STONE	18h00 - 20h30 YOHANN/STONE
JEUDI	VIENNE		18h00 - 20h00 Combat	18h00 - 20h00 Combat	18h00 - 20h00 Combat	18h00 - 20h00 Combat	18h00 - 20h00 Combat	18h00 - 20h00 Combat
VENDREDI	VIENNE	18h00 - 19h00 YOHANN	19h00 - 20h30 VINCENT	19h00 - 20h30 ERWAN	18h00 - 19h30 VINCENT	18h00 - 19h30 ERWAN	18h00 - 20h30 YOHANN/STONE	18h00 - 20h30 YOHANN/STONE
SAMEDI	PONT EVEQUE							10h00 - 12h00 Enseignants

TENNIS CLUB CHONAS – Saint-Prim

Une Nouvelle Ère

Des installations rénovées et des activités pour tous

Le Mot du Président

Cette année notre club de tennis, grâce à nos installations totalement rénovées, démarre sous les meilleurs auspices. Depuis cette rénovation tout le monde a **accès aux 2 terrains** de tennis même si vous n'êtes pas adhérent. Pour réserver, il vous suffit de télécharger l'**application TENUP** <https://tenup.fft.fr/> une fois celle-ci renseignée vous pourrez **réserver** et **jouer** moyennant une contrepartie de 10€ de l'heure.

Nous espérons que cela donnera **envie** à de nombreux enfants d'essayer la **pratique** du tennis avec leurs parents.

Et aussi pour les écoles de nos deux communes la possibilité de pratiquer le basket, le hand-ball, ainsi que le volley-ball sur le court N°1.

Avec ces bonnes nouvelles, l'ensemble du bureau du tennis club vous souhaite une **excellente saison sportive** en espérant vous voir bientôt sur nos courts en pleine forme.

Membres du bureau :

Président : Michel RODRIGUEZ

Trésorier : Valéry POURCHER

Secrétaire : Éric HULAS

Membres : Stéphan ETIENNE



Infos pratiques :

Tél : 06 73 47 60 65

Cotisations saison 2024/2025 :

- **Jeune de 7 ans à 17 ans : 55 €**
- **Adulte : 75 €**
- **Couple : 120 €**



Une caution de 20 € vous sera demandée lors de la remise des clés permettant l'accès au boîtier d'éclairage. Cette même caution, vous sera restituée lors de votre départ du club.

Pour votre inscription, un certificat médical de moins de 3 mois vous sera nécessaire.

Entraînements de l'équipe et des adhérents : tous les **samedis**, sauf intempéries, de 14h00 à 16h00.

Quelques dates :

- ☞ Début octobre 2024 : notre équipe engagée dans le Championnat départemental d'automne catégorie +de 45 ans a terminé 5^{ème},
- ☞ Janvier 2025 : trêve de fin d'année autour de la traditionnelle dégustation de la galette des rois avec tous les adhérents accompagnés de leurs familles,
- ☞ Mars/avril 2025 : Championnat interrégional, catégorie senior,
- ☞ **24 mai 2025 animation découverte du club,**
- ☞ Fin juin 2025 barbecue avec les familles qui clôture la fin de la saison,
- ☞ Septembre 2025 : Assemblée générale suivie du verre de l'amitié.



CENTRE LOISIRS ET MONTAGNE DES 7 LAUX

CHALET À THEYS AU CŒUR DU MASSIF DE BELLEDONNE



Les efforts des bénévoles lors des week-ends travaux permettent de limiter les frais d'entretien .

C'est toujours avec le même plaisir que le **Centre Loisirs et Montagne des 7 Laux accueille** tout au long de l'année pour les week-ends ou les semaines ouvrées, des groupes quels qu'ils soient (familles, amis, associations, stages) qui peuvent bénéficier, sous leur responsabilité, des installations de son chalet situé sur la commune de **Theys (38570)** au cœur du **massif de Belledonne** et profiter pleinement des activités d'été comme d'hiver.

Ce **chalet de 500m²**, construit bénévolement sur un terrain de 1ha situé à 15mn des stations des 7 Laux (Prapoutel et Pipay), a une capacité de **46 lits** (8 chambres de 4 ou 6 lits individuels). Il est toujours **entretenu et géré bénévolement par les membres de l'association.**

Selon ses habitudes, le Centre Loisirs et Montagne des 7 Laux a tenu sa 56^{ème} Assemblée Générale le vendredi 6 décembre dans la salle du conseil municipal de Chonas l'Amballan.

L'année 2024 a été une très belle année en termes d'activité et l'année 2025 devrait l'être aussi puisque 71% des weekends sont déjà réservés.

Les **efforts des bénévoles** lors des week-ends travaux permettent de **limiter les frais** d'entretien et continuer à investir dans l'aménagement de notre chalet.

Dates à retenir pour le prochain week-end travaux :

les 25,26 et 27 avril 2025

Aucune obligation d'être présent les 3 jours

Comme beaucoup d'associations nous sommes à la recherche de bénévoles pour partager des moments de convivialité lors des week-ends travaux, apporter de nouvelles idées, de nouveaux projets. La rénovation énergétique du chalet étant une priorité, votre aide, vos connaissances, sont les bienvenues.

Si vous souhaitez séjourner au chalet, les **demandes de réservations** se font directement via un formulaire sur le site de l'association <http://clm7laux.fr>

Cette année nous ne pouvons pas organiser le séjour de ski pour les jeunes de 10 à 17 ans mais espérons pouvoir le faire dès l'année prochaine.

Le CLM 7 Laux organise en 2025 :

Un séjour adultes qui se déroulera du 9 au 14 mars 2025 pour un montant de 300 € comprenant l'hébergement et la pension complète (transports et forfaits non compris). Possibilité de séjourner à la journée pour un montant de 60 €.

Pour tout renseignement, contacter Georges Ferret par email : reservation.clm7laux@gmail.com

Une plaque en **hommage à Jacques TENET**, prêtre à Reventin, Chonas l'Amballan et Saint-Prim et fondateur de l'association sera prochainement installée dans le chalet



US 2 VALLONS

Un club convivial et dynamique

*Création des U18 féminines et de:
l'Entente Sportive des Vallons
Rhodaniens*

Depuis sa création en juillet 2009, l'**US 2 VALLONS** est un club de football amateur qui rayonne sur **les 4 villages** de Clonas-sur-Varèze, St-Alban du Rhône, St-Prim et Chonas l'Amballan et bien au-delà, dans tout le pays roussillonnais. Il est né de la fusion entre l'ESSAC (ES St-Alban Clonas) et l'ASCP (AS Chonas St-Prim).

Le club propose la pratique du football aux enfants, ados et adultes (garçons et filles). Pour la saison 2024/25, le club compte **230 licenciés** répartis dans les catégories Baby, U7, U9, U11, U13, U15, U17, U20, seniors féminins, vétérans et loisirs.

📖 **Nouveauté** pour cette année 2024 : création des **U18 féminines** et entente avec le club voisin de l'AS Rhodanienne sur les catégories U13, U15 et U17.

Une entente qui s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle et d'un nom : l'**Entente Sportive des Vallons Rhodaniens**.

Entraînements et matches se déroulent par alternance sur les stades de St-Prim, Clonas-sur-Varèze et Les Roches-de-Condrieu pour les équipes de l'entente. Pendant les mois d'hiver, nous avons également la chance de disposer de la salle polyvalente de St-Alban-du-Rhône pour les catégories enfants et de la salle de motricité de l'école de Chonas l'Amballan pour les tout-petits le samedi matin.



Toutes nos équipes sont encadrées par des éducateurs diplômés ou diplômants et évoluent en plateaux ou championnats au sein du District Drôme-Ardèche de football. Tous nos éducateurs sont bénévoles. Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir 2 volontaires du service civique : Kylian BEYSSAT et Romain COLOMBON.

Pour cette saison, notre équipe **seniors filles** évolue en **D2**, tout comme nos U20 qui sont la relève du club. Nos U15A joueront en D3 à partir de janvier, tout comme les U13A.

Les autres équipes disputent des matches de championnat ou des plateaux.

Infos et résultats sont à consulter chaque semaine sur **nos réseaux** : page Facebook @US2Vallons, page Instagram @us2vallons et chaîne YouTube. N'attendez pas pour rejoindre la communauté US2V !

Récompense du magnifique travail qui est fait par notre responsable communication, en décembre 2021, le club de l'US 2 Vallons a reçu le **prix du Meilleur club amateur en communication** digitale sur la scène mythique de l'Olympia à Paris !

Tout le monde est **bénévole** à l'US 2 Vallons et nous œuvrons au quotidien pour que le club continue à progresser et grandir. Club convivial, nous mettons désormais l'accent sur le côté compétition qui doit être développé au sein des catégories.

Si vous êtes intéressé par le milieu sportif, plus particulièrement par celui du football, que vous avez un peu de temps et d'énergie à donner, n'hésitez pas à nous rejoindre ! L'US 2 Vallons est un club structuré et convivial, qui prône des valeurs de **respect, solidarité et fair-play**.



US 2 VALLONS

Des équipes passionnées et des projets enthousiasmants



Depuis quelques années, l'US 2 Vallons dispose de sa propre **mascotte** ! **Vasco le Spartiate** fait le bonheur des petits comme des grands et est présent à toutes nos manifestations, stages et tournois. Venez le **rencontrer** au bord des terrains !

L'**US 2 VALLONS** tient à **remercier** chaleureusement l'ensemble de ses partenaires sans qui le club ne pourrait pas exister. Merci également aux **mairies** de Clonas-sur-Varèze, St-Alban du Rhône, Saint-Prim et Chonas l'Amballan et la **Région** Auvergne Rhône-Alpes qui nous accordent des subventions annuelles, et les **syndicats intercommunaux** qui investissent pour que nous travaillions dans de bonnes conditions.

Si vous êtes **intéressés** pour **rejoindre** la grande famille de l'US 2 Vallons, **n'hésitez pas** à nous contacter. Nous sommes constamment à la recherche **de nouveaux partenariats**.



➤ **Rendez-vous** sur notre page

Facebook pour toutes les **informations**, les résultats, les vidéos, le programme des manifestations et les jeux organisés par le club.



Organigramme administratif :

Co-présidents : M. Sébastien BLANCHARD et
M. Christophe LAURENT
Secrétaire : M. Christophe DELOYIS
Trésorier : M. Maxime WIART
Responsable communication : M. Christophe LAURENT
Correspondant FFF : M. Sébastien BLANCHARD

Organigramme sportif :

Loisirs : Sébastien DEKAEZEMACKER
Vétérans : Franck SALINI
Sections féminines : Fabien CHEVALIER
U20 : Grégory BEYSSAT
U17 : Kévin PISCAGLIA et Lucas NAVARETTE
U15 : Christophe LAURENT, Hugo DIMINO, Kylian BEYSSAT, Yoann FRAISSE, Fabio ALONSO
U13 : Kamel AMROUCHE, Grégory MARRET, Christophe SUCHET, Lucie
U11 : Hubert DAUCHER, Fabien CHEVALIER, Romain COLOMBON, Arthur ROBERT
U9 : Kylian BEYSSAT, Romain COLOMBON
U7 : Guillaume LACOUR, Gérard MIOLANE
Baby football : Noa GILLES
Gardiens de but : Grégory BEYSSAT, Alexandre FAURE, Romain COLOMBON

➤ **Pour tout renseignement**, merci de contacter Sébastien Blanchard au 06 82 25 54 48 ou Christophe Laurent au 0781128951.

Quelques dates à retenir :

Vacances de **février** – mini-stage US2V
Mars – Assemblée générale du club
Avril – Stage de Pâques
Novembre – Grande soirée blind test.
Décembre – Arbre de Noël du club

ASS SAINT-VINCENT CHONAS / SAINT-PRIM

Convivialité et Souvenirs

Voyage annuel en Beaujolais

L'assemblée générale s'est déroulée le samedi 20 janvier 2025, à la salle intercommunale de Chonas/Saint-Prim, qui est le nouveau siège de l'association, sous la présidence de **Gilbert GIRARDON**.

Le Président salue et **remercie** la présence de nombreux **adhérents**. Avant d'aborder l'ordre du jour, il demande d'observer quelques instants de silence en mémoire des disparus de ces derniers mois.

Après les validations du bilan moral et du bilan financier, le bureau a présenté toutes les **manifestations** programmées pour cette année **2025**.

A la suite de l'assemblée générale, s'est tenu le traditionnel repas.

Le **voyage annuel** du 27 avril 2024, nous a emmené passer une journée en Beaujolais.

Visite guidée de Clochemerle à Vaux en Beaujolais où nous avons pu admirer la fresque de 120 m², réalisée par A. FRESCO en 2012, place du petit tertre.

Déjeuner à la maison du Beaujolais à Belleville en Beaujolais. L'après-midi, départ pour un circuit commenté en autocar "La route des vins du Beaujolais" et un arrêt à l'incontournable "Charcuterie Bobosse" avec dégustation.

Et pour terminer la journée un casse-croûte nous attendait à la salle intercommunale.

Notre **concours de pétanque**, après-midi détente et convivial, **sans compétition** du 6 juillet 2024 s'est terminé par un repas champêtre, comme le veut la coutume.



Le samedi 13 avril 2024, en matinée, des adhérents de la Société St Vincent se sont retrouvés sur le terrain pour **planter 36 pieds** de vigne. Le lieu était tout trouvé pour l'implantation d'une vigne, quand les membres des vigneron ont su qu'un tronçon reconstitué d'une voie romaine allait être déplacé à côté du pressoir au centre du village de Chonas, dont l'inauguration a été faite le samedi 5 octobre 2024, en présence des maires de Chonas et Saint-Prim, Jean PROENCA et Michel CROS, ainsi que les co-présidents de l'association, Gilbert GIRARDON et Jean-François NICOLLET.

L'association compte à ce jour **97 adhérents**.

Actuellement les **membres du bureau** sont :

Président :	Gilbert GIRARDON
Co-président :	Jean-François NICOLLET
Secrétaire :	Martine HURTIER
Secrétaire adjointe :	Béatrice TORGUE
Trésorière :	Pascale BRENIER
Trésorière adjointe :	Catherine BONNETON
Commissaire aux comptes :	Gilles VIALLET



ASS SAINT-VINCENT CHONAS / SAINT-PRIM



Le **conseil d'administration** est représenté par :
Annette FAYAT – Danielle NICOLLET – Christiane PRUNT – Marinette DEYRES – Daniel PRUNT – Pierre GUILLET – Gilbert SAUZAY – Serge BIANCO – Louis CLEMENCON – Armand SARZIER.

Événements marquants et activités à venir

L'association des vignerons a eu la **tristesse** de perdre quatre de ces adhérents :

En avril 2024 : Mme Madeleine RIVOIRE et
Mme Annie JURY

En juin 2024 : Mme Simone RICHARD

En octobre 2024 : M. René BOUVET



Contacts :

Président : **Gilbert GIRARDON**
Mail : gilbert.girardon@orange.fr
Téléphone : 06 48 02 01 52
Co-président : **Jean-François NICOLLET**
Mail : nicollet.danielle@sfr.fr
Téléphone : 04 74 56 76 29

Les manifestations prévues pour l'année 2025 :

L'assemblée générale et le repas : le samedi 25 janvier 2025

Le **voyage annuel** le samedi 26 avril 2025

Le **concours de pétanque** le samedi 5 juillet 2025

Nous avons également en prévision un **concours de belote** coïncée, dont la date n'a pas encore été fixée.



COMMERCES À SAINT-PRIM

Nouveautés à Saint-Prim

Des initiatives de bon augure.



Commerces primeurs de proximité :

- ❖ L'entreprise **Les Fruits du Val Qui Rit** a récemment ouvert dans ses locaux situés au 434 route de Glay, un magasin de **vente directe**.
- ❖ Comme **Les Jardins de Corneyzin**, situés 1183 Chemin des Grandes Bruyères, ouverts au public depuis plusieurs années.

Ces initiatives sont une **véritable bouffée d'air frais** pour notre commune, qui ne compte que peu de commerces, Elles permettent non seulement de soutenir l'économie locale, mais aussi de renforcer les liens entre les habitants et les producteurs locaux. N'hésitez pas à visiter Les Jardins de Corneyzin et Les Fruits du Val Qui Rit pour découvrir leurs délicieux produits et soutenir ces belles initiatives locales !

Le bar restaurant de Saint-Prim

Nous savons que beaucoup se posent des questions concernant la **situation du restaurant** Le Golden Bistrot, qui a malheureusement fermé ses portes suite au décès de Patrick BOUVIER. Pour ce dossier délicat, nous avons **sollicité un conseil**, ainsi que **la famille** qui devrait nous faire un retour. Nous vous **tiendrons informés**.



Une nouvelle crèche

Nous tenons à souligner la réouverture de la **crèche La Garinette**, par Mme Devidal en ce début d'année, située à proximité de l'école, qui complète l'offre de nos **assistantes maternelles** pour répondre à la demande croissante d'accueil des tout-petits.



**Accueil des enfants
de 3 mois à 6 ans**
Contacts :
microcreche@lagarinette.com
07.82.09.48.77

Les assistantes maternelles

Retrouvez la liste en mairie ainsi que sur le **site www.saintprim.fr**.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le **Relais d'Assistants Maternelles L'Arc en Ciel** de Saint Clair du Rhône :

ram@mairie-stclairdurhone.com
Tél : 04 74 56 56 74



PATRIMOINE

CONSERVATION & TRANSMISSION

la Société des Vignerons, fait don de sa bannière et de sa hampe à la mairie

Transmission de la Bannière de la Société des Vignerons à la Mairie

En mai 2023, Mme Sabine GELY, chargée de développement culturel et conservatrice déléguée des Antiquités et Objets d'Art de l'Isère (Mission DRAC), a visité notre commune pour inventorier les objets inscrits au patrimoine national. A la suite à cette visite, elle a recommandé à la Société des Vignerons, représentée par Mme Annette FAYAT et M. Pierre GUILLET, de faire don de sa bannière et de sa hampe à la mairie pour assurer leur conservation et transmission aux générations futures.



Extrait de la fiche Palissy

Description matérielle :

Bannière montée sur sa hampe, avec barre horizontale terminée en toupie et fer de lance au sommet. Revers en soie verte unie, sans décor. Galon et frange dorés.

Description de l'iconographie :

Grappe de raisin brodée au centre

Précisions sur l'inscription :

Inscription et date (brodée sur la face) : Société des Vignerons de Saint-Prim fondée en 1901.

Siècle de création :

1^{er} quart du XX^e siècle

Retrouvez toutes les **caractéristiques** sur le site du Ministère de la Culture : <https://pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM38001864>

Ces objets, inscrits au titre des **Monuments historiques**, ont nécessités un conditionnement spécifique pour optimiser leur conservation. Mme GELY a souligné que la conservation de tels objets relevait du devoir des municipalités et qu'il était préférable de les **stocker dans les locaux communaux**.

La **transmission officielle** de la bannière a eu lieu lors du repas des aînés le **2 mars 2024**. La mairie a déjà pris la délibération nécessaire et a remis les objets dans des conditionnements particuliers pour assurer leur préservation et leur transmission aux générations futures.

A PART ÇA...

ADRESSAGE

Améliorer la précision et l'efficacité de nos services, notamment pour les secours, les livraisons et la fibre.

Dans la rubrique « A part ça » : Cette année a été particulièrement chargée pour Sandra et Michel qui se sont occupés de la **mise à jour de l'adressage**. En effet, Les communes françaises entrent dans une nouvelle ère de gestion de l'adressage légal. Suite au décret du 11 août 2022, les modalités et les délais pour la mise à jour des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons sont désormais clairement définis, portant à 2024 l'obligation que tous les logements aient un numéro ce qui alimentera une base nationale.



Ceci a entraîné des changements de numéros pour certains d'entre vous. Cette démarche vise à améliorer la précision et l'efficacité de nos services, notamment pour les secours, les livraisons et la fibre. Nous comprenons que cela peut causer des désagréments, mais soyez assurés que cette mise à jour imposée par notre gouvernement **est essentielle pour le bien-être et la sécurité de tous**. Nous vous remercions de votre compréhension.

La refonte de cet adressage va aussi servir au **recensement** de notre village.

Nos agents recenseuses

*Audrey
CHAREYRE*



*Yvette
BONNETON*



*Christine
CROS*



RECENSEMENT 2025



le recensement de notre commune aura lieu en ce début d'année du 16 janvier au 16 février. Il est essentiel que chacun d'entre vous participe à ce recensement, car il permet de mieux connaître notre population et d'adapter nos services à vos besoins. Nous vous remercions de réserver votre meilleur accueil à l'un des 3 agents recenseurs qui passera chez vous Je les invite à monter sur l'estrade pour vous les présenter. Il s'agit de Audrey, Christine, et Yvette.

SYNDICAT ISÉROIS DES RIVIÈRES RHÔNE AVAL

Le SIRRA ? C'est quoi ?

Le Syndicat isérois des rivières Rhône aval a pour missions principales la préservation et la restauration du bon fonctionnement des milieux aquatiques, la gestion durable des ressources en eau du territoire, ainsi que la prévention et la protection des enjeux (humains, matériels et économiques) contre les impacts des inondations.



C'est ce que l'on appelle la GEMAPI !
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Étant sur 121 communes, les missions du SIRRA s'exercent à l'échelle de 3 bassins-versants : 4 vallées, Saône-Dolain Vaireze et Bièvre-Liers. 6 collectivités en assurent la gouvernance.



- 
Fonctionnalités milieux naturels
- 
Qualité de l'eau
- 
Quantité de l'eau
- 
Prévention inondation

Préserver. Protéger. Gérer durablement la ressource en eau.

Plus d'informations sur le site www.sirra.fr

COMPRIMÉS D'IODE

Comprimés

d'iode

Je suis **responsable**
Je vais les chercher
en **pharmacie**



Plus d'informations



Accident nucléaire, je sais quoi faire.

anccli
LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE - HAUTS-ALPES EN 1

Illustration : Cisa

ANNONCES ENTREPRISES



Création site internet
- Développement sur mesure
Hébergement
Référencement
Maintenance

Agences : Vercors - Vienne Poissillon

christian@actu.pro
06.84.21.14.13


Logos: Orange, Bouygues, Cour-Bull

Facebook, Instagram, Twitter, YouTube icons

Bijouterie
FOURNIER
Joaillier - Créateur
depuis 1830



61 Cours Roussillon
38500 VIENNE
Tél : 04 74 81 12 02



PISCINE **CREATION**

VENTE DE VÉGÉTAUX **ENTRETIEN**

Logo: Bouffier

GRUPE BONNETON
LE PARTENAIRE DE VOTRE MOBILITÉ



BONNETON MOTORS
182 Rue Marius Feuillet, ZA de Varambon,
38370, Saint-Clair-du-Rhône
Téléphone : 04.74.87.52.35

AUTOMOBILES BONNETON
94 ZA de Varambon,
38370, Saint-Clair-du-Rhône
Téléphone : 04.74.56.55.81

www.groupebonneton.com



Buffin TP

Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Courts de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tel : 04 74 56 03 20 www.groupe-buffin.fr

69420 AMPUIS

FPE EXPERTISE
Diagnostics Immobiliers

PERRENOT Frédéric
Gérant

189 chemin des Grandes Bruyères
38121 CHONAS L'AMBALLAN



Tél : 04 74 58 70 05
Mobile : 06 79 18 29 91
fpe.expertise@orange.fr



FRANCE MATERIAUX
Construire demain, ensemble

SAUVIGNET-DUMAS

MACLAS : 04 74 87 38 33
contact@sauvignet-dumas.com

VERNIOZ : 04 74 84 42 33
vernioz@sauvignet-dumas.com

Vos projets / Notre expertise

Lps **VOTRE INSTALLATION SUR MESURE**

CLIMATISATION
POMPE à CHALEUR

Nous vous accompagnons de A à Z pour l'obtention de vos primes CEE et Prime renov'



Chauffage | Climatisation | Plomberie

04 74 86 42 32
1 Chemin des Crozes - 38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON

ANNONCES ENTREPRISES

La nappe à carreaux
Traiteur

BUFFETS & COCKTAILS, PLATS à EMPORTER
PORTAGE de REPAS, PLATEAUX REPAS

Virginie SERVE

Tél. 06 81 62 90 43
38121 CHONAS L'AMBALLAN




ETS **PERRET
DOURDAN**

Electricité générale /
Photovoltaïque / Climatisation / Borne de recharge / Interphonie

➤ Ezékiel DOURDAN : 06.19.22.19.69
➤ Renaud PERRET : 06.17.04.77.41

38122 MONTSEVEROUX - 38370 SAINT-PRIM



Trucks Solutions Vienne
Chasse sur Rhône

+33 (0)4 74 78 37 40
574 Route du Barrage, Zi de Reventin
38121 Reventin Vaugris

+33 (0)4 37 20 10 66
327 Chemin des Platîères, ZAC des
Platîères, 38670 Chasse-sur-Rhône

www.trucks-solutions.com

ELECTRICITE
NEUF - RENOVATION
TRAVAUX DIVERS
Port : 06/19/49/37/40

electricité Reynaud

REYNAUD



Prochainement à Saint-Prim
Logements neufs à vendre
Lots à Bâtir

04 75 44 04 77
www.groupe-valrim.com



LANDRY NIVON
ELAGAGE ABATTAGE
ROGNAGE DE SOUCHES

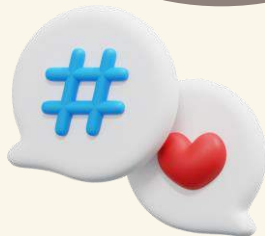
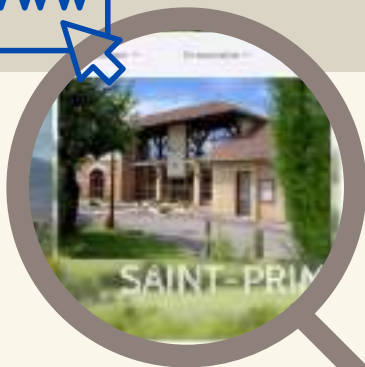
Location de benne 4 et 6 m³
pour déchets verts
38121 Chonas l'amballan
06.73.79.29.12
landry.nivon@gmail.com




COMMUNICATION

RESTONS EN CONTACT ...

www.saint-prim.fr





MAIRIE

153, rue du Village - 38370 SAINT PRIM

Tél : 04 74 56 42 70

Email : mairiedesaintprim@wanadoo.fr

Site : www.saint-prim.fr

Horaires

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
de 14h à 17h30

*Mêmes horaires pour l'accueil téléphonique.

